

REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE DIOURBEL
DEPARTEMENT DE BAMBEY
ARRONDISSEMENT DE BABA GARAGE
COMMUNE DE KEUR SAMBA KANE

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE KEUR SAMBA KANE
KANE 2016-2021



Table des matières

1.1.	Contexte et justification	56
1.2.	Démarche méthodologique.....	57
1.2.1.	La préparation	58
1.2.2.	L'atelier de lancement.....	58
1.2.3.	Le zonage	59
1.2.4.	L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic	60
1.2.5.	La planification.....	60
1.2.6.	La finalisation et la restitution du PDC pour son adoption	60
2.	Présentation de la Commune	62
2.1.	Situation administrative et géographique.....	62
2.2.	Caractéristiques physiques.....	62
2.2.1.	Les types de sol et la végétation.....	62
2.2.2.	Le climat.....	63
2.2.3.	Les ressources hydriques.....	63
3.	Le profil démographique	65
3.1.	Effectif de la population	65
3.2.	Structure de la population.....	65
3.3.	Mouvement migratoire	66
4.	Accès aux services sociaux de base	69
4.1.	Éducation et Formation.....	69
4.1.1.	Le préscolaire.....	69
4.1.2.	L'enseignement élémentaire, moyen et secondaire	70
4.1.3.	L'enseignement arabo-coranique.....	72
4.1.4.	L'alphabétisation	73
4.1.5.	La formation professionnelle.....	73
4.1.6.	Les partenaires de la Commune dans le secteur de l'éducation et la formation.....	73
4.2.	Santé et Hygiène.....	73
4.2.1.	Situation de l'accès.....	73
4.2.2.	Situation de la qualité.....	74
4.2.3.	Situation de la gestion	74
4.2.4.	Les partenaires	75

4.2.5.	Hygiène	75
4.3.	Hydraulique et Assainissement	76
4.3.1.	Hydraulique	76
4.3.2.	Assainissement	79
5.	Action sociale, Genre et Développement.....	80
5.1.	Action sociale.....	80
5.1.1.	Les personnes en situation de handicap	80
5.1.2.	Les familles nécessiteuses et les talibés	80
5.2.	Genre et Développement local.....	80
6.	Sports, Loisirs, Culture et patrimoines	84
6.1.	Sports.....	84
6.2.	Loisirs.....	84
6.3.	Culture et patrimoines.....	85
7.	Urbanisme-Habitat, Gestion foncière et Intercommunalité, et Gestion des Ressources Naturelles	85
7.1.	Urbanisme-Habitat	85
7.2.	Gestion foncière et intercommunalité	86
7.2.1.	Gestion foncière	86
7.2.2.	Intercommunalité	86
7.3.	Gestion des ressources naturelles et l'environnement.....	86
8.	Économie locale.....	88
8.1.	Les secteurs productifs de l'économie	88
8.1.1.	L'agriculture	88
8.1.2.	L'élevage	91
8.2.	Le secteur informel.....	93
8.2.1.	Le commerce et le secteur financier	93
8.2.2.	L'artisanat	95
8.2.3.	Le transport	95
8.3.	Le secteur d'appui à la production	95
8.3.1.	Le désenclavement.....	95
9.	Les acteurs locaux.....	96
9.1.	Le Conseil municipal	96
9.1.1.	Diagnostic du CM.....	96
9.1.2.	Les capacités institutionnelles du CM	101
9.2.	<i>Les partenaires du CM</i>	106
9.2.1.	<i>Les partenaires techniques et financiers</i>	106
9.2.2.	<i>Les organisations de la société civile</i>	107

10. Synthèse du Bilan Diagnostic..... 109

Sigles et Abréviations

AG	Assemblée générale	ICP	Infirmier Chef de poste
APE	Association des Parents d'Élèves	IEF	Inspection départementale de l'Éducation et de la Formation
ARD	Agence Régionale de Développement	CM	Conseil Municipal
ASC	Agent de santé communautaire	OCB	Organisation Communautaire de Base
ASC	Association sportive et culturelle	OG	Objectif général
BCI	Budget consolidé d'investissement	OG(x)OS(y)	Objectif général x objectif spécifique y
CPE	Commission de Planification Élargie	ONG	Organisation Non Gouvernementale
CGE	Comité de Gestion d'Établissement	PIL	Plan d'Investissement Local
CM	Crédit Mutuel	PNDL	Programme National de Développement Local
CPN	Consultation Prénatale	PTF	Partenaire Technique et Financier
ET	Équipe Technique	STD	Service Technique Déconcentré
GIE	Groupement d'Intérêt Economique	TBS	Taux Brut de Scolarisation
GPF	Groupement de Promotion Féminine		

LE MOT DU MAIRE

La nouvelle Commune de Keur Samba Kane est située dans le Département de Bambey dans la Région de Diourbel au Centre-Est du Sénégal.

Elle a été érigée en communauté rurale depuis 1972 date de création des communautés rurales au Sénégal. Suite à la promulgation de la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales ou ACTE3 et qui a vu la communalisation universelle, les communautés rurales sont toutes devenues des communes de plein exercice.

La commune regroupe 57 villages pour une superficie de 189.94 Km².

Sa population est de 20 512 habitants regroupés autour d'environ 1 972 ménages essentiellement constitués de wolofs qui représentent 90% de la population et le reste étant constitué par les ethnies pulhar et sérères vivant dans une parfaite harmonie

Ces populations s'adonnent pour la plupart à l'agriculture, à l'élevage et au maraîchage qui constituent les principales activités.

Les activités de maraîchage, peuvent cependant être mieux rentabilisées par la régénérescence d'une vallée morte très riche : la vallée du Ca Car.

A notre arrivée à la tête de la communauté rurale, nous avons procédé à un diagnostic sans complaisance de notre collectivité et à une évaluation de nos riches potentialités pour l'élaboration de notre plan de développement en 2010.

Suivant ce plan de développement et malgré la modicité de nos moyens et l'étroitesse de notre budget nous avons pu faire d'importantes réalisations et pris d'importantes initiatives qui ont fait que notre communauté rurale est un cadre pertinent d'implantation de projets de développement.

Nos réalisations

On peut citer les réalisations suivantes :

1. Extension du réseau électrique dans certains villages
2. Construction, réparation et entretien de 5 forages,
3. Construction d'un forage solaire et de 3 puits améliorés
4. Connexion des villages au réseau hydraulique

5. Réfection des écoles élémentaires
6. Construction d'un collège d'enseignement Secondaire
7. Construction de deux cases des tout petits
8. Construction de deux cases foyers de la femme
9. Construction de deux cases de santé à Thiallé et Fassel
10. Clôture de 4 écoles élémentaires et construction de toilettes
11. Construction de salles de classe au CEM
12. Construction d'une gare routière

S'agissant de notre politique de promotion de la femme, la collectivité locale a initié une politique d'accès au crédit en implantant des structures de micro finance.

Sur le plan des infrastructures routières, l'accessibilité est rendue plus facile par la réfection de la route menant au chef-lieu de la communauté rurale.

Comme vous pouvez le constater, notre ambition est grande pour notre commune malgré la modicité de nos moyens. Nous avons également des projets sur les plans éducatif, sanitaire, environnemental et culturel.

C'est ce qui explique et motive l'élaboration du présent Plan de Développement Communal (PDC) qui couvre la période 2016-2021

Notre communauté a une richesse inestimable : l'engagement de ses fils, les jeunes, les hommes et les femmes à vaincre le spectre de la pauvreté pour enfin sortir du sous-développement.

Nous abritons un **DAC : Domaine Agricole Communautaire** du Programme des Domaines Agricoles Communautaires : **PRODAC** qui résulte de la vision du Chef de l'Etat pour la transformation structurelle de notre économie mais qui est également une réponse à la problématique d'emploi des jeunes et à la politique d'autosuffisance alimentaire

Le projet de réalisation de **fermes modernes de production végétale** que nous avons reçu à Keur Samba Kane est la réponse pragmatique à notre volonté d'entreprendre des actions pour

- Diversifier les productions agricoles
- Autonomiser les femmes et les jeunes

- Impulser le développement local par la construction d'infrastructures routières : routes et pistes de production pour un meilleur acheminement de la production, la promotion de l'éducation et de la santé

Nos besoins prioritaires

Ils ont été identifiés de manière participative à l'occasion de rencontres avec les populations dans les 57 villages de la commune :

- **Volet infrastructures routières et électrification**

La construction de routes et de pistes de production pour un meilleur accès aux zones de production Intensification de l'électrification rurale

- **Volet activités génératrices de revenus**

- Installation d'unités de transformation des produits agricoles en lien avec les fermes agricoles et les DAC

- **Volet sanitaire**

Elargissement de l'offre d'accès aux structures de santé : construction et équipement d'un second poste de santé et dotation en médicaments essentiels et 01 ambulance pour faciliter les évacuations sanitaires

- **Volet éducation**

Construction et équipement de 8 salles de classe dans les écoles élémentaires de Keur Samba Kane et de 8 salles de classe dans le Collège d'Enseignement Moyen ainsi que l'implantation d'un lycée moderne

Construction et équipement d'une salle informatique

Notre ambition est grande pour notre commune et nous saluons l'immense espoir placé en nous par les populations mais aussi leur ferme détermination à s'impliquer dans le plan de développement conçu et élaboré avec elles et pour elles.



Khalil Ibrahima Fall
Maire de la Commune
de Keur Samba Kane

Tel : 77 511 38 26

Email : terremere5@hotmail.com

Première partie : Introduction générale

1.1. Contexte et justification

La politique de décentralisation amorcée au Sénégal depuis son indépendance en 1960 est motivée par le souci d'accroître la participation locale, de renforcer l'autonomie et l'appropriation des politiques et de porter les centres de décision à une échelle plus proche des populations. C'est ainsi que la Loi 96-07 du 22 mars 1996, a magnifié l'expression de cette volonté par le transfert de neuf domaines de compétences aux collectivités locales, jadis dévolues à l'Etat, parmi lesquels la planification locale. Cette décision de l'Etat a pour objet de conforter le pouvoir de décision des élus dans le pilotage du développement local.

Avec l'Acte III de la décentralisation, ces compétences dévolues aux collectivités locales s'exercent dans un contexte marqué par la territorialisation des politiques publiques, par la mise en place des pôles territoires et la redéfinition de l'architecture des collectivités avec la communalisation universelle et l'érection du département en collectivité locale.

Les collectivités locales se voient ainsi investies d'importantes responsabilités surtout par le transfert d'une nouvelle génération de compétences.

C'est pourquoi, pour mener à bien les actions de développement et rendre un service publique de qualité aux populations, il s'avère plus que nécessaire pour chaque collectivité locale d'élaborer son propre plan de développement.

Ainsi, les collectivités locales sont chargées de la planification et de la gestion du développement de leur territoire comme le stipule l'article 3 du code général des collectivités locales : «les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel d'intérêt régional, communal et rural », et en ses articles 315 et 317 « la Commune élabore le plan de développement en articulation avec le Plan de Développement de la Ville et donne son avis sur le projet du schéma d'aménagement du territoire du département et en assure l'opérationnalisation des options».

C'est dans ce cadre que la mairie de Keur Samba Kane a recruté le cabinet DEFI pour appuyer le Conseil municipal dans le processus d'élaboration de son Plan de Développement Communal.

Le processus participatif a permis de favoriser l'association dans la planification des partenaires techniques et financiers ainsi que tous les porteurs d'initiatives au niveau de Commune.

1.2. Démarche méthodologique

La méthodologie adoptée pour l'élaboration de ce Plan de Développement Communal repose sur trois principes :

- une amélioration de la démarche participative pour consacrer l'appropriation du document par tous les acteurs, parties prenantes de la mise en œuvre ;
- le partage d'un savoir-faire en matière de planification locale aux acteurs locaux (élus, cadres locaux de concertation et personnes ressources) pour permettre à ces derniers de conduire eux-mêmes l'élaboration des futurs PDC et l'auto évaluation de leur développement ;
- le renforcement des élus dans leur fonction de prise de décision et de pilotage du Plan de développement communal (PDC), tout en favorisant l'implication des populations et des partenaires dans le choix des projets pour faire du PDC, un cadre de référence articulé autour des programmes nationaux et régionaux et accepté par tous les acteurs.

De façon plus spécifique, le PDC vise entre autres objectifs :

- L'établissement d'une situation de référence de la communauté rurale
- L'identification des principaux atouts et potentialités de la Commune ainsi que ses principales faiblesses et contraintes
- La définition des orientations de développement et des actions prioritaires à mener
- La détermination des ressources à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs que la commune s'est fixée
- La mise en place d'instruments de mise en œuvre du PDC

Pour atteindre de tels objectifs, le processus a porté sur :

- ✓ **La mise en place d'une Commission de Planification Elargie (CPE) au niveau communal**, appuyé par les consultants ; ces derniers ayant pour rôles:
 - la confection des outils de collecte et d'exploitation des données,
 - la définition des attentes auprès de chacun des acteurs locaux,
 - la réhabilitation à la planification des acteurs impliqués à l'élaboration du PDC,
 - le pilotage des ateliers (cadrage, diagnostic et planification),
 - la rédaction et la présentation du bilan diagnostic du PDC devant les instances de validation technique et politique.

Cette CPE est composée de l'ensemble des représentants des couches sociales et catégories socioprofessionnelles de la Commune de Keur Samba Kane.

✓ **Le processus d'élaboration du PDC est structuré en cinq (05) grandes étapes**

- Phase préparatoire
- Phase de diagnostic participatif
- Phase de traitement et d'analyse des données
- Phase de planification
- Phase de restitution finale et de validation

1.2.1. La préparation

Après la décision d'élaboration du PDC prise en session du Conseil Municipal, les préalables et activités suivants ont été menés.

- la mobilisation du budget auprès de la mairie,
- la proposition du projet de termes de référence du PDC,
- le recrutement du cabinet,
- la mise en place de la CPE,
- la confection des outils de collecte et de traitement des données quantitatives et qualitatives,
- l'élaboration d'un chronogramme détaillé de réalisation du PDC,
- la sélection des animateurs par le Conseil et le cabinet.

1.2.2. L'atelier de lancement

Cette étape constitue un moment solennel d'information et de sensibilisation des acteurs locaux ; l'atelier de lancement du PDC constitue l'occasion idéale pour toutes les parties prenantes d'échanger et de partager sur plusieurs aspects relatifs au PDC notamment la démarche méthodologique, le rappel des attentes à l'endroit des populations, des animateurs, des élus et membres de la CPE, l'adoption du chronogramme d'élaboration du PDC, etc. Sous la haute présidence du Sous-préfet de Baba Garage, l'atelier de lancement du PDC s'est tenu le 17 mai 2016 dans les locaux de la Mairie de Keur Samba Kane. Il a vu la participation de tous les acteurs

institutionnels et communautaires notamment : les élus et leaders locaux, les représentants de certains services techniques déconcentrés, des partenaires techniques et financiers, la société civile, etc. Cette séance était publique et tout le monde avait droit à la parole. C'est au cours de cette rencontre que la Commune a été divisée en six zones pour les besoins de l'étude.

1.2.3. Le zonage

La Commune de Keur Samba Kane compte 57 villages qui ont été regroupés en six (6) zones du fait qu'ils présentent des caractéristiques socio-économiques et physiques relativement homogènes ; ceci nous a permis aussi de mieux appréhender les potentialités et contraintes de la Commune. C'est à cet effet que six (6) ateliers de diagnostic et de validation des données, suivis de l'identification des besoins par zones ont été menés par les consultants et les animateurs.

Tableau : Le Zonage de la Commune

Village centre : Keur Samba kane (14 villages)	Village centre : Golby Assane (12 villages)	Village centre : Ndioudiouf (9 villages)	Village centre : Ndiamsil Pèye (12 villages)	Village centre : Ndiaraw (7 villages)	Village centre : Thiallé Mabour (4 villages)
- Keur samba kane 1 - Keur samba kane 2 - Ndiarigne - Gayame - Ndianga - Ngomène Kad ; - Keur Lèye - Mbari Diam - Ndiarno 1 - Ndiarno 2 - Daff - Magnagne - Keur Médoune - Mboffi	- Golby Assane - Golby Teugue - Golby Madoky; - Sam Golby; - Golby Birima; - Mbouya; - Keur Gaye Sèye - Fassel - Ngayène - Kaone - Sadou Fall	- Ndioudiouf 1; - Ndioudiouf 2; - Ndiaye Dakh; - Dourame; - Ndiouffène Mbaar; - Gandale; - Lala; - Dimeur Kane - Dioungou	- Ndiamsil Pèye ; - Sessène ; - Khay Ndiamsil 1 - Khaye Ndiamsyl 2 - Tall Ndiamsil - Diagne Ndiamsyl - Ndiamsyl Sessène - Gouye Dock; - Thiaware; - Thilmakha Dioum; - Gad Bissik - Kall	- Ndiaraw; - Ngomène Dakhar; - Keur Mbaye Anta; - Keur Yagane Sarr; - Ndjité; - Keur Omar Ba ; - Niakhéne	- Thiallé Mabour; - Kairé Mapathé; - Keur Khaly Coura; - Keur Mbatta

1.2.4. L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic

Après la rédaction du bilan diagnostic par le consultant, il a été effectué:

- la validation d'un sommaire du bilan diagnostic,
- l'intégration des chapitres traités,
- la lecture, la correction des coquilles et la reformulation de phrases,
- la rédaction de parties manquantes,
- la préparation de la restitution du bilan diagnostic.

1.2.5. La planification

Pour une meilleure implication des populations et laisser le CM assurer ses prérogatives de décider des projets de son territoire, la planification sera axée sur un processus à l'échelle communale. Ainsi, l'ensemble des acteurs locaux, parties prenantes seront conviés à l'atelier de planification en vue de déterminer les axes de développements, les objectifs et actions prioritaires pour l'ensemble des secteurs socio-économiques de la Commune. Il sera ainsi déterminé, pour chaque action, sa localisation, sa date de réalisation, son coût etc.

1.2.5.1. Avec les populations

La planification avec les populations se déroulera au niveau communal et réunira des agents de l'ARD et des STD, les acteurs locaux....

1.2.5.2. Avec le Conseil élargi à la CPE et les STD

Après une revue des indicateurs cibles, la situation de la Commune et des villages est rappelée pour chaque résultat, suivie des projets proposés.

Avec les éclairages des services techniques, le conseil tenant compte tenu de ses possibilités propres et opportunités diverses, se fixera des performances et procédera au choix des projets et de leur programmation sur l'échéance du plan.

Cette façon de procéder qui épouse parfaitement la gestion axée sur les résultats, tient à placer le CM dans sa fonction d'exécutif local. Les STD sont ainsi sollicités tout au long du processus pour leur apport technique et renseignement de données.

1.2.6. La finalisation et la restitution du PDC pour son adoption

La finalisation et la restitution du PDC au CM pour adoption seront réalisées quelques jours après l'atelier de sélection et de priorisation des projets et s'en suivra le tirage en quelques exemplaires du PDC au profit des acteurs locaux et des partenaires.

Deuxième partie : Le Bilan Diagnostic



2. Présentation de la Commune

2.1. Situation administrative et géographique

La Commune de Keur Samba Kane est limitée :

- à l'Est par la Commune de Baba Garage,
- à l'Ouest par la Commune de Touba Toul,
- au Nord par la Commune de Koul plus précisément l'arrondissement de Médina Dakhar ;
- au Sud par les Communes de Lambaye et de Réfane.

La Commune s'étend sur une superficie de 189,94 Km² avec une population de 20 512 habitants¹. Elle est ainsi la Commune la plus vaste et la plus peuplée de l'Arrondissement de Baba garage.

Elle compte cinquante-huit (58) villages officiels.

2.2. Caractéristiques physiques

2.2.1. Les types de sol et la végétation

Nous pouvons retenir deux types de sols qui dominent au niveau de la Commune de Keur Samba Kane. Il s'agit des sols ferrugineux tropicaux lessivés, appelés « diors », et des sols ferrugineux tropicaux peu lessivés dits « deck-diors ». Les premiers occupent 125.65 km² soit 70 % de la superficie de la commune et sont caractérisés par une fertilité faible et une capacité de rétention de l'eau très réduite. Ils sont très affectés par l'érosion, surtout éolienne, qui est l'un des facteurs de sa dégradation et de son appauvrissement.

Les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés ou « deck-diors » reçoivent les principales cultures comme le mil, l'arachide, le sorgho. Ils sont plus riches en limon, mais ne représentent que 30% du territoire de la communauté rurale soit 63,75 km².

La végétation est dominée par les espèces ligneuses comme *Acacia albida*, *Adonsonia digitata* et *Tamarindus* qui dominent le paysage avec la présence des jujubiers et autres épineux. Les arbustes comme *Guiera senegalesis* et *Combretum glutinosom* se distinguent nettement des autres. La végétation est très marquée par le vieillissement des arbres si l'on sait que les jeunes pousses sont souvent émondées pendant la saison hivernale. La Commune de Keur samba Kane ne possède pas d'aire protégée ni de forêt classée.

¹ ANDS 2015

2.2.2. Le climat

Le climat qui règne dans la commune comme dans la zone est de type soudano-sahélien. Il est caractérisé par des isohyètes variant entre 200 et 600 mm avec en moyenne 30 jours de pluies par saison. La pluviométrie est caractérisée par deux phénomènes :

- Une variation des quantités de pluies recueillies d'une année à une autre ;
- Une variation de plus en plus remarquée de la durée de la saison pluvieuse.

Les températures varient entre 24°C et 40°C en Juillet. Ce climat chaud et sec est dominé par l'harmattan qui souffle du secteur Est-Ouest très souvent accompagné de poussière. La localité connaît l'alternance de deux saisons :

- Une saison pluvieuse qui dure au maximum quatre (04) mois (Juin à Septembre) ;
- Une saison sèche de huit (08) mois (Octobre à Juin). C'est durant cette période que les températures sont très élevées.

2.2.3. Les ressources hydriques

La Commune de Keur Samba Kane ne dispose pas de cours d'eau pérennes. Cependant elle est traversée, dans sa partie ouest et nord-ouest, par la Vallée de Car-Car² qui se fossilise d'année en année. Cette vallée, de moindre dimension, est un défluent du Fleuve Saloum qui n'arrive plus à l'alimenter. Actuellement elle ne dépend que des eaux de pluies qui y stagnent pour une durée très limitée. La Vallée de Car-Car est très affectée par l'ensablement qui réduit aussi bien sa profondeur que sa largeur. Cependant la vallée assure le développement d'un micro climat ainsi l'alimentation des nappes d'eaux souterraines qui ne dépassent pas trois (03) mètres de profondeur. Ces dernières ont favorisé l'aménagement de périmètres maraîchers ainsi que le développement de petites exploitations familiales tout au long de la vallée.

La Vallée de Car-Car ne constitue pas le seul élément des eaux de surface puisque la Commune de Keur Samba Kane compte onze (11) mares temporaires, que sont Mbello, Ngagne Ngayaame, Keur Yanguane Sarr, Canniber, Digue Tire, Mabour, Marga, Tibo, Séane Damel Tibo, Tène Mbame et Ngnétété³. Il existe même beaucoup d'autres qui se sont fossilisées à cause du phénomène de l'ensablement. Ces mares temporaires sont le plus souvent utilisées pour l'abreuvement du bétail en hivernage. Cependant, du fait de la diminution de la pluviométrie, de l'ensablement progressif

² C'est au niveau de cette vallée que le PRODAC a mis ses installations

³ PLD Keur Samba Kane 2010

et du taux d'évaporation élevé dans la zone, ces dernières ne constituent que de petits réservoirs d'eau et leur tarissement est constaté un mois après l'arrêt des pluies.

Les eaux souterraines constituent le potentiel hydrologique le plus élevé de la Commune. Elles sont réparties en trois types de nappes : les « céanes », les nappes de calcaires lutétiens et le maeschtrichien.

La première, la plus superficielle, est représentée par les « céanes » qui ont des profondeurs variant entre trois (03) et cinq (05) mètres. Ces nappes se localisent le long de la Vallée de Car-Car et constituent des réservoirs pour le maraîchage. C'est ce qui explique la concentration de l'activité maraîchère au niveau de cette partie de la Commune. L'essentiel de l'eau utilisée pour cette activité provient de ces nappes. Mais leurs profondeurs et leurs potentiels hydriques commencent à pâtir de l'ensablement et de la fossilisation de la vallée.

Les nappes de calcaires lutétiens ont des profondeurs moindres fluctuant entre cinquante (50) et cent (100) mètres. C'est au niveau de ces nappes où sont alimentés les puits qui constituaient les seuls lieux d'approvisionnement en eau des populations avant la mise en place des forages. Leur niveau baisse de plus en plus et leur qualité est très affectée par le fluor et la salinité dans certains endroits de la communauté rurale.

La nappe du maestrichtien a une profondeur de quatre cent (400) mètres et représente le lieu de pompage des trois grands forages de la Communauté Rurale de Keur Samba Kane. C'est sur cette nappe que s'alimentent les trois forages de la Commune à savoir ceux de Keur Samba Kane, Ndiam syl Pèye et Ndiaraw. La qualité est meilleure comparée à celle des nappes des calcaires lutétiens, mais la présence du fluor est remarquée dans les eaux des forages de Keur Samba Kane et de Ndiam syl Pèye. L'eau du forage de Ndiaraw est cependant de bonne qualité et apte au maraîchage.

3. Le profil démographique

3.1. Effectif de la population

Tableau : Evolution de la population de la Commune

2013			2014			2015		
Homme	Femme	Totale	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
9 867	9 432	19299	10171	9723	19894	10487	10025	20512

Source : ANSD 2013

De 2013 à 2015, la population de la Commune de Keur Samba Kane est passée de 19 299 à 20 512 habitants selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Keur Samba Kane dispose de la population la plus élevée au niveau de l'Arrondissement de Baba Garage. La population est homogène, elle est composée de 95% de Ouolofs et 5% de divers.

3.2. Structure de la population

Tableau : les groupes d'âge de la population de la Commune en 2013

Groupe d'âge	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
0-4 ans	1 524	1 388	2 912
5-9 ans	1 589	1 414	3 003
10-14 ans	1 368	1 185	2 553
15-19 ans	1 003	914	1 917
20-24 ans	736	787	1 524
25-29 ans	699	754	1 452
30-34 ans	621	569	1 190
35-39 ans	498	484	982
40-44 ans	358	400	758
45-49 ans	283	289	573
50-54 ans	278	341	619
55-59 ans	197	239	436
60-64 ans	226	242	468

65-69 ans	116	118	234
70-74 ans	154	117	271
75-79 ans	101	81	182
80-84 ans	61	65	126
85-89 ans	37	23	60
90-94 ans	11	19	29
95-99 ans	5	2	7
100-104 ans	3	0	3
105-109 ans	0	0	0
110-114 ans	0	0	0
Total	9 867	9 432	19 299

Source : ANSD 2013

Ce tableau est issu des derniers recensements de 2013 disponibles pour la Commune. Ainsi, nous pouvons essentiellement en retenir que la tranche d'âge de 0 à 35 ans constitue 14 551 soit 75% de la population totale de la Commune. Elle est ainsi essentiellement jeune.

En 2015, le pourcentage des hommes dans la population est de 51,12% alors que les femmes représentent 48,88%.

La population de la Commune est essentiellement de religion musulmane. Deux principales confréries (mouride et tidiane) y sont présentes.

3.3. Mouvement migratoire

La Commune de Keur Samba Kane est touchée par les phénomènes de migration et de l'exode rural comme les autres localités. Ces mouvements s'effectuent dans le cadre de la recherche d'un bien-être vu que l'activité principale de la zone qu'est l'agriculture est très tributaire de la nature et ne dure que trois mois.

Parfois les aléas climatiques (baisse de la pluviométrie, pauvreté des sols) ont tendance à favoriser une baisse des rendements de la production agricole qui aboutira à un déficit vivrier. Dans ces

conditions, les revenus sont considérablement affaiblis par les contres performances notées dans ces activités.

Par ailleurs, les activités extra-agricoles parviennent à peine à constituer un appoint à l'agriculture ; ce qui a entraîné au cours des dernières années un exode massif des populations rurales.

Ce phénomène d'exode rural ou de migration commence à dépeupler les campagnes de leur population active. Les principales destinations sont les grandes villes comme Dakar, Thiès, Touba etc.

Il ya aussi l'émigration qui est caractérisée par le déplacement de personnes des villages vers l'extérieur du pays. La Commune compte des émigrés à travers l'Afrique (Gabon, Cote d'Ivoire, Mali, Mauritanie) et hors d'Afrique (Italie, France, USA).

D'une manière générale, les principales causes des mouvements des populations sont diverses. On cite entre autres les aléas climatiques, l'insuffisance d'activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, il existe un projet dénommé « JAPPANDO » piloté par l'ARD de Diourbel pour les migrants. L'orientation du projet « JAPPANDO » s'inscrit dans le prolongement du projet Migrants' STEP trouve sa pertinence dans :

- La valorisation des importants acquis des « help desks » dans la région de Diourbel;
- La focalisation de l'intervention au niveau de la région centre ouest du Sénégal réputée comme étant la première zone d'exode et d'émigration du Sénégal;
- La valorisation du rôle des migrants dans le développement local ;
- La mobilisation des autorités locales et leur prise en charge de la migration comme facteur de développement ;
- La promotion du secteur privé et son implication directe dans le développement local, à travers l'investissement, l'emploi, la création de richesses et la valorisation des ressources locales.

Deux axes majeurs

Cibles du projet :

- les migrants dont la capacité d'épargne s'affaiblit de jour en jour compte tenu du contexte international, qui pourront d'un accompagnement approprié pour valoriser leurs relations et leur capacités technique ou expertise afin de réussir leur projet ;

- les collectivités locales ou zones d'intervention du projet où l'impact socio économique en termes d'emplois créés, d'accroissement de la production, de ressources valorisées, sera nettement visible avec en aval l'impulsion d'une dynamique de développement local;
- les femmes entrepreneurs porteuses d'un fort potentiel de progression et dont les capacités seront fortement renforcées;
- les entreprises locales dont la compétitivité sera renforcée et qui pourront s'ouvrir à des partenariats constructifs.

Les partenariats/articulations du projet

Le projet cherche à développer des partenariats et synergies avec d'autres organismes des secteurs de la migration et du développement dont :

- La PLASEPRI
- Le FONGIP
- Le FAIL et le FCDL au niveau de Diourbel
- Les IMF locales
- Des partenaires extérieurs dont «Veneto Promozione» en Italie
- Les Universités CA DIOP, Gaston BERGER et Alioune DIOP⁴

⁴ ARD de Diourbel, Projet « JAPPANDO »

4. Accès aux services sociaux de base

4.1. Éducation et Formation

4.1.1. Le préscolaire

Existant/Atouts	Effectif personnel	Blocs d'hygiène, eau, électricité	difficultés
05 écoles préscolaires dont 04 étatiques à MBARI DIAM ,NDIARA W, KEUR SAMBA KANE,KEUR LEYE 01 école communautaire à GANDAL	06 dont 04 femmes	Les cases des tout-petits ont toutes des toilettes, de l'eau et des accessoires.	- Déficit en personnel (Chaque case des tout-petits doit avoir 3 enseignants) - Electricité - Pas d'électricité à Mbari Diam

La commune de Keur Samba Kane dispose de 5 cases des tout-petits : 4 étatiques (Mbari diam, Ndiaraw, K Samba Kane, Keur Lèye et 1 communautaire à Gandal). L'effectif total du préscolaire est 184 élèves dont 68 garçons et 116 filles. Les enseignants sont au nombre de 6 ; ce qui donne un ratio de 01 enseignant pour 30 élèves. Les cases disposent chacune d'eau et de certains accessoires.

Leurs principales contraintes sont liées au déficit de personnel, à l'insuffisance des matériels didactiques et accessoires. La case de Mbari Diam ne dispose pas d'électricité.

Solutions

- Affecter d'autre personnel
- Augmenter les matériels didactiques et accessoires

- Mettre de l'électricité

4.1.2. L'enseignement élémentaire, moyen et secondaire

Etablissements Elémentaires et secondaire	Nombre d'enseignants	Nombre de classes	Ecoles clôturées	Blocs d'hygiène	Points d'eau
- 13 écoles dont 12 fonctionnelles (01 école gelée parents hostiles à l'école française) - 1 CEM - 02 écoles franco- arabes	Ecoles primaire : 55 enseignants dont 12 enseignants arabes, Sur le 55, 16 sont des fonctionnaires, 39 contractuels et 04 bénévoles CEM : 23 enseignants	Sur les 12 écoles, seule KSK compte 12 classes. Les autres écoles ont 06 classes Le CEM compte 12 salles de classe physiques	KSK1, KSK2, Ndiarna Rikadj Gandal et le CEM	Ttes les écoles équipées en blocs mais insuffisant Ndiarno 4 toilettes pour 252 élèves : 2 pour garçons et 2 pour filles	08 sur 13 écoles branchées

La Commune compte 12 écoles fonctionnelles dont 2 franco-arabe avec au total 2236 élèves dont 1029 garçons et 1207 filles. L'effectif des enseignants du primaire est au total 55. Nous avons ainsi un ratio d'un enseignant pour en moyenne 40 élèves.

Sur les 12 écoles, seule KSK compte 12 classes ; les autres écoles ont chacune 06 classes. Seules 5 (KSK1, KSK2, Ndiarna, Rikadj et Gandal) sont clôturées. Les écoles disposent de bloc administratif mais les locaux sont à améliorer ; des 12 écoles, les 8 disposent de points d'eau. En outre, seules 4 écoles disposent de cantines scolaires alors certains élèves font jusqu'à 2km pour rallier l'école la plus proche de leur domicile. Aucune des écoles ne dispose de matériels de reprographie ni d'outils informatiques.

Le seul CEM de la Commune est au village de Keur Samba Kane ; il compte pour son effectif 255 garçons et 364 filles, au total 619. Les enseignants sont au nombre de 23, le personnel administratif est composé de 3 surveillants et d'1 principal. Le CEM dispose de 12 salles physiques et 2 en construction.

Contraintes	Solutions
- Déficit enseignants (primaire) : double flux et classes multigrades - Déficit en tables bancs - Electricité à école KSK1 seulement - 4 écoles bénéficient de cantines scolaires - pas d'équipement - pas de matériel de reprographie pas d'outil informatique (écoles et CEM) - insuffisance de manuels didactiques, - taux d'abandon élevé des filles : mariages précoces	- Affecter plus de personnel - Construire de nouvelles écoles ; - Construire des salles de classe ; - Construire des murs de clôture ; - Construire des latrines ; - Installer des robinets dans les écoles ; - Réhabiliter les latrines existantes ; - Appuyer davantage l'éducation (recherche de partenaire, solidarité communautaire) ; - Mettre le programme de renforcement du niveau des élèves dans les matières scientifiques (CEM) - Organiser davantage des audiences foraines, sensibiliser les parents ; - Appuyer les cantines scolaires ; - Appuyer les écoles arabes privées ; - Construire un lycée ; - Mettre une bibliothèque (CEM) - Mettre un centre de formation technique et professionnelle.

4.1.2.1. Situation des infrastructures et de l'accès

4.1.2.2. Situation de la qualité

Pour l'année dernière, le taux de réussite au CFEE est de 28% et à l'entrée en sixième 77,3%. Ceci montre que des efforts devront être faits pour augmenter le taux de réussite au CFEE qui est encore très bas.

Le pourcentage de la réussite aux examens BFEM du CEM de l'année scolaire 2013/2014 est de 73,31% et 2014/2015 c'est 75,27%.

Certaines difficultés précitées font que la qualité du secteur de l'éducation est encore à améliorer notamment les infrastructures, les équipements et le personnel.

4.1.2.3. Situation de la gestion

On note pratiquement dans tous les villages ayant une école élémentaire, l'existence d'une association des parents d'élève qui assure parfois le rôle de comité de gestion. Dans leur globalité,

les APE sont fonctionnelles et leurs activités tournent autour de l'entretien de l'école, de la réception des fournitures scolaires, de la collecte des cotisations, de la gestion des fonds, de la construction d'abris provisoires, de la réparation des matériels.

Cependant, cette fonctionnalité est à relativiser pour certains comités de gestion. C'est la raison pour laquelle, le renforcement des capacités des membres des comités de gestion dans les domaines de la gestion administrative et financière devient une nécessité impérieuse.

On note aussi la présence du CODEC qui regroupe l'ensemble des écoles de la Commune. Son rôle est ainsi de coordonner les activités liées au fonctionnement des écoles, au programme etc.

4.1.3. L'enseignement arabo-coranique

Existant/Atouts	Contraintes	Solutions
- 40 daaras et un daara moderne depuis 2015 - Appui au daara moderne en manuels didactiques par l'Etat, - Octroi de vivres :400kg de riz,80l huile, 150000f et 60000f pour l'achat d'ustensiles de cuisine - 50 000f de subvention pour la santé - affectation de 2 enseignants contractuels en français 60 000f d'indemnité mensuelle (mairie) - Appui aux Serigne daara 300 000/an	-Conditions d'étude difficiles pas de clôture ni de sanitaires, maîtres coraniques insuffisants et pas rémunérés	- Recrutement d'enseignants coraniques dans la fonction publique, - Formation initiale et continuée des maîtres coraniques - Construire d'autres daaras modernes dans la commune - Appui aux serignes daaras en intrants agricoles - prise en charge sanitaire des talibés par les structures sanitaires - secours en vivres - Appui en manuels,

La Commune de Keur Samba Kane a une longue tradition de culture coranique. Elle compte plus de 40 daraas et un daara moderne. Pratiquement chaque village compte au moins un daraa.

En effet, malgré l'appui de l'Etat et de quelques bonnes volontés, les daraas rencontrent d'énormes difficultés liées notamment à l'alimentation des talibés, à l'hygiène, à la prise en charge sanitaire, à l'eau, à l'énergie etc. Les marabouts (Serigne daraa) ont aussi des difficultés à loger leurs talibés afin de leur trouver un cadre de vie approprié.

Ecole arabe : pratiquement au moins une école arabe privée existe dans tous les gros villages de la Commune. Leurs principales difficultés se résument à un manque de local adéquat, à la prise en charge des enseignants, au manque de matériels didactiques, à un problème d'équipements, de toilettes, d'eau...

4.1.4. L'alphabétisation

Il n'existe actuellement aucune classe d'alphabétisation dans la Commune. Malgré cela, Les femmes manifestent un intérêt particulier à cet enseignement mais rencontrent des difficultés comme l'insuffisance des moniteurs, manque de local etc.

4.1.5. La formation professionnelle

Il n'existe aucune école ou centre de formation dans la Commune. Ceux ou celles qui sont intéressés vont très souvent à Khombole (à 18 km de Keur Samba Kane) où se trouve un centre de formation et des métiers ou dans d'autres localités comme Thiès ou Diourbel.

4.1.6. Les partenaires de la Commune dans le secteur de l'éducation et la formation

La Commune de Keur Samba Kane bénéficie de l'appui de certains partenaires dans le secteur de l'éducation et dont les plus en vue sont :

- JICA qui s'active dans la construction de salles de classes, de clôtures, de latrines, l'adduction d'eau, le reboisement, l'assainissement, les visites médicales, la dotation en équipement et fournitures scolaires, etc.
- Child Fund qui appuie l'éducation.

4.2. Santé et Hygiène

4.2.1. Situation de l'accès

Concernant le secteur de la Santé, la Commune de Keur Samba Kane ne dispose pas de beaucoup d'infrastructures. De fait, elle ne dispose que d'un poste de santé avec une maternité (village Keur Samba Kane) et de 7 cases de santé fonctionnelles (Golby⁵, Thiallé, Fasselle, Keur Gaye, Keur Khaly, Gandale et Ndioudiouf) pour une population de plus de 20 512 hbts.

⁵ Un poste de santé est en construction dans le village de Golby par une association, mais ils manquent de moyens pour l'achever.

Le poste de santé dispose d'1 ambulance, d'1 moto Yamaha, de 3 lits pour la maternité, 3 lits d'hospitalisation, 1 table d'accouchement, 1 chaise bureau, 1 balance, 1 logement (partagé par l'ICP et la sage-femme), 1 dépôt pharmacie.

Son personnel est composé d'une ICP, d'une sage-femme, d'une assistante infirmière, d'un dépositaire pharmacie, d'une matrone, d'un chauffeur et d'un gardien (7 personnes).

Le poste manque aussi d'équipements ; l'ambulance n'est pas adaptée au milieu et tombe souvent en panne. Les locaux (salles de consultation, d'hospitalisation et la maternité) sont étroits par rapport à la taille de la population cible. Il se pose un problème aussi de prise en charge du personnel. On a noté aussi le besoin de recrutement d'un ASC.

Les 7 cases de santé sont gérées par des matrones ou ASC ; elles rencontrent notamment des problèmes d'équipements, des locaux adéquats, de moyens de transport des malades notamment des femmes en accouchement, de prise en charge du personnel etc.

En effet, plusieurs villages sont encore éloignés des infrastructures sanitaires notamment avec les routes défectueuses. Le plus souvent des charrettes sont utilisées pour acheminer les malades. Certaines populations vont même à Pire, Khombole, Tivaouane, Thiès pour se faire soigner.

Les maladies les plus fréquentes dans la localité sont essentiellement les maladies liées à l'Hypertension Artérielle (HTA), l'ulcère, les diarrhées. Le paludisme a fortement diminué durant les cinq dernières années.

4.2.2. Situation de la qualité

Malgré la cible pléthorique, le poste et les cases de santé essaient d'assurer la qualité de la prise en charge des patients. Néanmoins, les problèmes de logistiques ou du plateau technique et de l'insuffisance des médicaments affectent considérablement la qualité des soins administrés aux patients; d'où la nécessité de l'appui du Conseil municipal avec la recherche de partenaires et l'augmentation de la dotation santé. La construction d'un nouveau poste de santé est aussi un impératif.

4.2.3. Situation de la gestion

- **Comité de santé (CS)**

Composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier général et d'un trésorier adjoint, le comité de santé fonctionne en cogestion entre les membres du bureau et l'ICP.

Le CS gère les tickets, l'achat et la vente des médicaments, fixe les prix en se basant sur une fourchette déterminée au niveau national. Les recettes de ces ventes sont déposées au niveau d'un compte CMS. Il recrute le personnel communautaire, a charge leurs motivations, participe à l'élaboration des plans d'action en matière de santé. Il effectue des activités de sensibilisation et de mobilisation sociale et le recouvrement pour la Mutuelle. Le bureau du CS se réunit chaque mois pour évaluer les recettes et les dépenses, chaque 6 mois en assemblée générale avec la population et en assemblée générale extraordinaire en cas de problème ponctuel.

4.2.4. Les partenaires

La Commune ne bénéficie pas actuellement de partenaires pour le secteur de la santé d'où l'importance d'en chercher avec l'appui du Conseil municipal.

Toutefois, il existe un programme de lutte contre la malnutrition mis en place par l'Etat.

4.2.5. Hygiène

Quant à l'hygiène, le constat reste le même dans presque tous les villages qui composent la Commune. En effet, on note la présence de dépôts sauvages d'ordures, de manque de toilettes adéquates, le non-respect des règles d'hygiène etc. Des journées de set sétal sont organisées dans certains villages mais elles ne sont pas pérennes.

La Commune rencontre ainsi des problèmes dans le ramassage des ordures avec les dépôts sauvages, mais également avec l'insuffisance des édicules publics.

Forces/Opportunités	Contraintes	Solutions
- Existence d'1 poste de santé avec une maternité (KSK) et de 7 cases de santé fonctionnelles (Golby, Thiallé, Fasselle, Keur Gaye, Keur Khaly, Gandale et Ndioudiouf) - Un poste de santé est en construction dans le village de Golby par une	- Plateau technique faible et vétuste (poste de santé et maternité) - Insuffisance de personnel qualifié - Insuffisance des lits et d'équipements - Cible pléthorique - Ruptures fréquentes en médicaments	- Construire et équiper d'autres postes de santé ; - Relever le plateau technique du poste de santé ; - Equiper davantage le poste de santé (lits et autres équipements) ; - Construire et équiper d'autres cases de santé ;

association, mais ils manquent de moyens pour l'achever. -Existence d'1 Ambulance - Existence d'ICP et de sage-femme (KSK) - Dynamismes des acteurs (comité de santé, ICP etc.) - Programmes en matière de santé (vaccination, planification familiale)	- Éloignement du poste de santé par rapport à certains villages - Routes défectueuses - Cases de santé peu fonctionnelles - Problème de suivi des campagnes de vaccination (au niveau des villages) et évacuation des femmes en accouchement - Dépôts sauvages d'ordures dans tous villages - Insuffisance de toilettes publiques	- Réhabiliter les cases de santé peu ou non fonctionnelles ; - Augmenter les fonds de dotation pour la santé ; - Eradiquer les dépôts sauvages d'ordures (délimiter des espaces et sensibiliser les populations ; - Mettre en place un système de collecte et de traitement des ordures ménagères ; - Redynamiser les comités de sèt-sétal des femmes ; - Acheter des matériels de nettoyage pour des journées de set-sétal.
---	--	---

4.3. Hydraulique et Assainissement

4.3.1. Hydraulique

4.3.1.1. Situation de l'accès à l'eau potable

La Commune de Keur Samba Kane dispose de trois (3) forages fonctionnels (un fonctionnant à l'électricité à Keur Samba Kane et deux avec du gasoil à Ndiaraw et Ndiam syl Pèye). Ils desservent une soixantaine de villages dont certains (une dizaine) sont de la Commune de Lambaye. Un quatrième forage a été inauguré et devrait être en marche dans un futur proche puisque les branchements ont été déjà faits. Ces forages alimentent quatre-vingt-dix-huit (98) bornes fontaines (plusieurs de ces bornes fontaines ne fonctionnent plus du fait des branchements privés), mille deux cent (1200) branchements privés et cinq (5) abreuvoirs pour le bétail. Le décompte des puits a donné cent onze (111) parmi lesquels une cinquantaine sont en état de délabrement. Sur sept (7) puits équipés, les six (6) sont non fonctionnels. La Commune de Keur Samba Kane ne dispose que de onze (11) mares et elles sont très affectées par le déficit pluviométrique et par l'ensablement.

Certains villages ne disposant pas de l'eau des forages de la Commune, sont desservis par la Commune de Medina Dakhar ou Baba Garage. Il s'agit des villages de Fassell, Keur Dame, Keur Madiakhaté, Keur Kassem etc.

Plusieurs villages ne disposent toujours pas d'eau ou ont un débit très faible⁶ (Ndjité, Ngomène Dakhar, Kaïré, Ndiarno 1, Ndiarno 2, Keur Gaye Sèye, Golby, Car-Car, Ndia). De ce fait, les populations parcourent parfois jusqu'à 5 km pour trouver de l'eau. Le niveau de la qualité de l'eau des forages a été aussi déploré ; en effet, cette eau ne peut pas être utilisée pour le maraîchage et elle contient trop de calcium.

4.3.1.2. *Situation de la gestion*

La gestion de l'ensemble des forages de la Commune est sous la responsabilité des ASUFOR. Ces dernières sont chargées de la distribution de l'eau dans les ménages et de l'installation des bornes fontaines publiques dans la Commune, l'entretien et la réparation des pannes. Leur bureau se réunit ordinairement 2 fois le mois (5 et le 15). Toutes les ASUFOR disposent d'un compte au CM.

Les ASUFOR rencontrent ainsi des problèmes liés à l'entretien des forages, à la formation des membres et gérants en gestion financière et organisationnelle, à la collecte des paiements des factures etc. Il a été noté aussi l'urgence de recruter de second conducteur pour suppléer le personnel existant.



⁶ Les populations ne disposent de l'eau que tard dans la nuit ; on note aussi les coupures d'électricité très fréquentes.

Forces/Opportunités	Contraintes	Solutions
- Existence de 3 forages fonctionnels (un avec de l'électricité à Keur Samba Kane et deux avec du gasoil à Ndiaraw et Ndiam syl Pèye) - Un quatrième a été inauguré et devrait être en marche dans un futur proche puisque les branchements ont été déjà faits - ASUFOR dynamiques - Efforts de la Commune pour faciliter l'accès de l'eau - Existence de puits (une centaine dont presque la moitié ne fonctionne plus)	- Surcharge des forages - Insuffisance des forages, château d'eau et adductions d'eau - Capacité de stockage réduite pour les châteaux d'eau des forages - Débit pompe réduit pour certains forages - Pannes d'électricité fréquentes - Insuffisance des bornes fontaines - Plusieurs puits non fonctionnels - Problème de qualité de l'eau - Manque d'eau dans les villages éloignés - Manque de formation des gérants - Cherté de l'eau - Eau non utilisable pour le maraichage	- Construire des forages - Refaire les branchements privés - Mettre des châteaux d'eau et des pompes adéquats - Etendre le réseau d'eau - Installer des bornes fontaines - Réparer les puits non fonctionnels - Recruter un second conducteur - Améliorer la qualité de l'eau - Participer aux financements des travaux de l'hydraulique (ASUFOR) - Former les gérants.



4.3.2. Assainissement

La Commune ne bénéficie d'aucun plan d'assainissement alors que les difficultés liées à cela ne manquent pas. En effet, le ruissellement des eaux de pluies pose des problèmes avec des inondations notées dans certains villages.

Concernant le système d'assainissement des latrines, il n'existe aucune statistique qui révèle le pourcentage des ménages qui ont des latrines modernes et ceux qui ont des latrines traditionnelles. Cependant, les diagnostics ont montré que la plupart des foyers ne disposent pas de latrines adéquates.

Solutions

- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie ;
- Mettre des programmes de construction de toilettes modernes à moindre coût
- Mettre en place un système de gestion des eaux pluviales et usées.

5. Action sociale, Genre et Développement

5.1. Action sociale

5.1.1. Les personnes en situation de handicap

Leurs principales contraintes sont : le manque de formation (métiers, gestion), manque de local ; les élèves handicapés ne bénéficient pas d'appui, le manque de moyens de déplacement, des problèmes de prise en charge sanitaire, problème d'état civil, le manque de dynamisme de l'association des handicapés.

5.1.2. Les familles nécessiteuses et les talibés

En ce qui concerne les familles nécessiteuses, il a été difficile d'obtenir des statistiques. Cependant, certaines familles demeurent confrontées à la problématique de l'extrême pauvreté.

On note plusieurs talibés au niveau de la Commune. La plupart de ces talibés sont originaires de la localité. Ces derniers rencontrent de nombreuses difficultés et souffrent d'une réelle absence de prise en charge.

Principales difficultés

- La mendicité
- La prise en charge des talibés
- Absence de structures de soutien

Solutions

- Promouvoir une assistance sociale pour toutes les personnes vulnérables ;
- Appuyer les daraas
- Développer des formations professionnelles et des renforcements de capacité ;
- Octroyer des financements aux personnes détentrices de projet de développement.

5.2. Genre et Développement local

Le Genre et développement local est un volet innovant qui nous permet d'appréhender la situation des groupes vulnérables dans la commune en vue d'y apporter des solutions progressives dans la planification des actions à mener.

La population de la commune est constituée en grand nombre des enfants de 0 à 14 ans, des jeunes de 15 à 35 ans, des femmes et des personnes du troisième âge c'est-à-dire celles qui ont plus de 65 ans.

- **Les femmes**

Occupant une place très importante dans la population, beaucoup de femmes de la Commune de Keur Samba Kane s'activent dans les groupements et AGR. Elles s'activent notamment dans le petit commerce, l'élevage, l'agriculture (maraîchage) etc.



Néanmoins, les femmes de la Commune rencontrent certaines difficultés liées au manque de formation (AGR), de financements, à l'accès à la terre⁷ ; pour cela, elles rencontrent aussi des contraintes liées à l'accès au matériel agricole, aux semences et à l'engrais etc.

Les femmes rencontrent aussi des difficultés par rapport au déficit de matériel pour l'allègement des travaux domestiques (notamment le manque de moulins à mil dans certains villages éloignés). De même, l'éloignement du poste de santé de certains villages et l'état défectueux des routes posent le problème des évacuations notamment des femmes en accouchement.

⁷ Les hommes disposent pour la plupart des terres qu'ils prêtent aux femmes mais pour une période très réduite.



Atouts	Contraintes
- Existence de plusieurs groupements féminins - Leadership féminin - Développement d'AGR	- Problèmes d'accès au Poste de santé pour les consultations pré et post-natales à cause - Problèmes d'accès à la terre (insuffisance des terres cultivables), aux financements - Problème de qualité de l'eau des forages - Insuffisance des moulins à mil - Difficile accès aux intrants pour l'agriculture - Manque de formations (gestion organisationnelle, financière etc.)

• **Enfants (0 à 14 ans)**

Atouts	Contraintes
- Appui de la commune (fournitures scolaires, équipement, etc.) - Existence de partenaires (Child Fund)	- Déficit d'infrastructures d'éducation - Problème d'accès aux infrastructures et d'abandon scolaire - Problème d'état civil - Problème de malnutrition - Absence d'espace de loisirs

• **La Jeunesse (15 à 35 ans)**

Atouts	Contraintes
--------	-------------

- Appui de la commune (subventions) - Existence ASC, Dahiras - Un foyer pour les jeunes	- Chômage des jeunes - ASCs essentiellement tournées vers le football - Problème d'accès à la terre - Problème d'accès au financement - Problème d'accès à la formation technique et professionnelle
---	--

- **Les personnes du troisième âge (plus de 65 ans)**

Atouts	Contraintes
- Solidarité familiale	- Manque de prise en charge du Plan sésame - Problème d'assistance sociale - Problème d'accès au financement

Solutions

- Construire des espaces d'épanouissement pour les enfants ;
- Promouvoir l'accès aux terres pour la jeunesse et les femmes ;
- Octroyer des financements pour les microprojets communautaires ;
- Développer et financer des AGR pour les femmes et les jeunes ;
- Construire un foyer des jeunes et femmes
- Appuyer les personnes du 3^e âge (plan sésame)
- Construire un centre de formation professionnel à Keur Samba Kane.



6. Sports, Loisirs, Culture et patrimoines

6.1. Sports

La Commune dispose d'un stade de football mais sans tribune. A part le football et la lutte, les autres sports ont du mal à être pratiqués dans la Commune faute d'infrastructure. Il existe 40 ASC dans la Commune qui organisent les Navétanes mais certaines ne disposent pas encore de récépissé.

Solutions

- Développer les autres types de sport : basket, handball, arts martiaux, jeux d'esprits ;
- Délibérer pour chaque village un terrain de sport ;
- Doter les ASC de récépissé
- Former les ASC à développer d'autres activités (AGR, citoyenneté etc.)

6.2. Loisirs

Les principaux loisirs dans la Commune sont : les Navétanes, la lutte « mbapatt » et quelques soirées folkloriques. Des manifestations folkloriques sont aussi organisées de temps en temps dans les villages.

Quelques solutions préconisées : la construction d'espaces de loisir et l'appui du Conseil municipal à ces genres d'événements.

6.3. Culture et patrimoines

On note dans la Commune la présence de certains sites historiques dont la tombe de Serigne Malamine Sarr, le temple islamique de Diadiou Ba à Dimar Kane, le Thianguine à Ndioudiouf, un tambour mystique à Gandale ; aussi, certains évènements historiques comme des gamous ou journées culturelles sont organisées chaque année.

Des troupes théâtrales, de danses, de tamtam sont aussi présents dans la Commune.

Ces cérémonies et sites culturels doivent être mieux vulgarisés pour vendre davantage la Commune au niveau national et international. Un appui aux acteurs culturels peut aussi développer davantage la culture dans la Commune.

7. Urbanisme-Habitat, Gestion foncière et Intercommunalité, et Gestion des Ressources Naturelles

7.1. Urbanisme-Habitat

Etant victime du fléau de la pauvreté, certaines familles ont recours à la nature afin de construire leurs maisons. C'est ce qui justifie la forte présence des habitats du type traditionnel dans les villages de la Commune.

La Commune de Keur Samba Kane ne dispose pas d'un Plan d'urbanisme qui devrait prendre en compte toutes les possibilités de son extension et la gestion des terres. La commission domaniale avec le Conseil statue en cas de litige. En effet, on note très souvent des conflits entre éleveurs et agriculteurs avec le passage des troupeaux dans les champs ; il y aussi un manque de plus en plus accru de terres de culture, ce qui oblige certains agriculteurs à aller trouver d'autres terres de culture dans d'autres Communes.

Par ailleurs, on note des zones inondables au niveau de certains villages alors qu'il n'existe pas un système de gestion et d'évacuation des eaux pluviales. Comme moyens de lutte contre les inondations, la mairie et les particuliers font des opérations de remblaiement.

Atouts	Contraintes
- Espaces publics mais non aménagés	- Beaucoup de villages non électrifiés

- Existence d'une commission domaniale	- Faible couverture éclairage public - Inexistence système de gestion et d'évacuation eaux pluviales - Difficultés de mobilité durant l'hivernage - Pas de Plan urbanisme
--	--

7.2. Gestion foncière et intercommunalité

7.2.1. Gestion foncière

Il n'existe pas de base de données sur le patrimoine de la Commune. L'occupation du domaine public n'est pas correctement suivie au niveau communal. Il est ainsi urgent d'améliorer et de mettre à jour le fichier du cadastre.

Les plans de lotissement ainsi que le plan du périmètre communal ne sont pas disponibles auprès des autorités municipales. Même si, par ailleurs, nous savons qu'un nombre considérable de parcelles a été attribué, il n'en demeure pas moins qu'un nombre considérable de citoyens de la commune attend toujours d'être bénéficiaires d'un terrain à usage d'habitation. Le nombre important de demandes de parcelles adressées à la commune démontre à quel point les populations sont dans le besoin.

7.2.2. Intercommunalité

La Commune de Keur Samba Kane est liée aux autres Communes de l'Arrondissement de Baba Garage surtout celles qui lui sont frontalières dans les domaines de la santé, de l'éducation, le secteur économique notamment avec le marché hebdomadaire de Keur Samba Kane.

Malgré cela, la Commune n'a aucun accord officiel avec ces Communes. Pourtant, la Préfecture de Baba Garage de même que le PRODAC devraient être des sources ou fondements d'une coopération entre KSK et les autres Communes qui présentent à peu près les mêmes caractéristiques et contraintes. L'intercommunalité doit ainsi être l'un des leviers forts du développement entre ces Communes.

7.3. Gestion des ressources naturelles et l'environnement

La complexité et l'importance du concept d'environnement et de gestion des ressources naturelles, en matière de développement humain et de développement durable, a amené l'équipe locale à

retenir la réalisation d'un plan d'action qui prendra en compte la dimension environnementale à une échelle beaucoup plus globale. .

La gestion de l'environnement dans la Commune s'exerce à travers

- la délivrance et l'autorisation préalable de toute coupe à l'intérieur du périmètre communal ;
- les opérations de reboisement et la création de bois communaux ;
- la perception de la quote-part d'amendes prévues par le code forestier ;
- la gestion des déchets, la lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances ;
- la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles.

a°) La délivrance et l'autorisation préalable de coupe à l'intérieur du périmètre communal

Pour l'exécution de cette compétence, la Commune travaille en étroite relation avec le service des Eaux et Forêts qui délivre les autorisations en fonction de l'avis des agents désignés au niveau communal.

Les demandes d'autorisation de coupe sont très rares et concernent souvent des arbres qui n'offrent plus de sécurité et dont le système racinaire provoque des fissures murales.

b°) Les opérations de reboisement et la création de bois communaux

c°) La perception d'amendes prévues par le code forestier

Cette compétence est gérée en commun par la Commune et le service départemental des Eaux et Forêts.

Le service forestier se fonde sur le barème du code forestier pour l'établissement des amendes qui sont très rares.

Le montant des amendes infligées aux contrevenants qui effectuent des coupes d'arbres sans autorisation préalable est versé à hauteur de 70% et de 30% respectivement à la Commune et à l'Etat.

d°) La gestion des déchets, la lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances

Les problèmes environnementaux auxquels est confrontée la Commune de KSK sont les suivants :

d1) Le système de collecte et de traitement des ordures

d2) Absence d'un réseau d'assainissement

e°) La protection des ressources en eaux souterraines et superficielles

Il n'existe pas un réseau hydrographique pérenne dans la commune. Cependant le réseau fonctionne temporairement surtout pendant la période de fortes pluies occasionnant des ruissellements superficiels suffisamment intenses.

Les plans d'eau dans les bas-fonds de la vallée du Car-Car finissent par disparaître par évaporation, infiltration lente et par consommation du cheptel.

En effet, bien que l'alimentation en eau potable de la population soit satisfaite par adduction à partir des forages, les ressources en eau pour les activités agro-pastorales ne suffisent point.

Les quelques forages existant au niveau du département, ont une profondeur de 400 à 500 m pour un débit ne dépassant pas 40 m³/h. C'est dire combien les populations sont préoccupées par la disponibilité en eau pour cultiver et abreuver le bétail.

Solutions

- Mettre en place une politique de gestion durable des ressources naturelles ;
- Mettre des bassins de rétention ;
- Former des comités villageois de lutte contre les feux de brousse ;
- Elaborer un code de conduite de l'environnement et le faire respecter ;
- Réhabiliter les pare-feu
- Appuyer les dynamiques locales dans la lutte contre la dégradation des ressources naturelles.

8. Économie locale

8.1. Les secteurs productifs de l'économie

Les principaux secteurs productifs au niveau de la Commune concernent essentiellement l'agriculture, l'élevage et le secteur informel.

8.1.1. L'agriculture

L'agriculture constitue l'activité dominante de la Commune de Keur Samba Kane. Les sols ferrugineux tropicaux lessivés ou « diors » occupent la majeure partie des terres de la Commune soit 70%. En effet, faisant partie du bassin arachidier, l'agriculture sous-pluie et le maraîchage y sont

pratiqués. Pour la culture hivernale, les produits les plus cultivés sont essentiellement l'arachide, le mil, le niébé, le bissap, le maïs, le pastèque ; pour le maraîchage, on note notamment les produits comme les légumes (chou, igname, tomate, betterave, carotte etc.), les oignons etc.

Quant au maraîchage, il occupe une place importante parmi les cultures pratiquées dans la Commune ; il constitue une source considérable de revenus des exploitants. Le recours à cette activité est dû aux aléas climatiques qui ont longtemps affecté l'agriculture sous pluie. Le maraîchage est en effet beaucoup plus pratiqué en saison sèche. Cette pratique s'accroît de plus en plus avec l'existence d'un certain nombre de ressources. On peut citer la présence de vallées où l'eau stagne durant une certaine période de l'année grâce à la construction de digues et le fonçage de puits maraîchers pour sa pratique en saison sèche. Les eaux souterraines de qualité facilitent le développement du maraîchage.

Le maraîchage est destiné d'une part à l'auto consommation pour assurer la sécurité alimentaire et d'autre part à la commercialisation comme source de revenu.

Néanmoins, les problèmes que rencontrent les agriculteurs de la Commune sont essentiellement l'insuffisance des terres de culture, l'accès difficile aux intrants (semences, engrais⁸, matériels agricoles), l'appauvrissement des sols, le manque de formations et d'encadrement des agriculteurs. L'eau des forages, jugée très salée, n'est pas utilisable pour la culture maraîchère.

En outre, il n'existe dans la Commune aucune grande unité de transformation de produits locaux, et les producteurs rencontrent certains problèmes à conserver leurs produits.

Il existe des organisations qui œuvrent dans le secteur, mais elles se confrontent à plusieurs contraintes. En effet, ces groupements sont confrontés régulièrement aux problèmes de communications et d'informations. Il s'en suit alors une démotivation des membres et un ralentissement des activités.

⁸ Les engrais et les semences sont jugés chers et pas de qualité meilleure par les bénéficiaires. L'engrais est subventionné par l'Etat à 50%, les semences à 25% et les machines agricoles à 40%. Le retard dans leur distribution constitue aussi un problème.



Forces/Opportunités	Contraintes	Solutions
- Double culture (agriculture sous pluie et maraîchage) - Appui du service départemental d'agriculture Bambey - Présence du PRODAC	- Insuffisance des terres cultivables - Accès difficile aux intrants (semences, engrais, matériels) - Problèmes d'accès aux crédits souples et durables - L'eau des forages non utilisable pour le maraîchage - Organisation paysannes peu dynamiques - Problème de commercialisation des produits (routes défectueuses) - insuffisance des magasins de stockage modernes - Absence d'unité de transformation des produits locaux - Conflits entre agriculteurs et éleveurs	- Faciliter l'accès aux intrants - Construire des magasins de stockage et banques céréalières - Installer une unité de transformation - Faciliter l'accès à une eau de qualité pour le maraîchage - Doter certains villages des moulins à mil - Installer des périmètres de maraîchage - Installer des bassins de rétention - Renforcer les organisations paysannes - Faciliter l'accès aux financements - Former et encadrer les producteurs

	- Manque de formations et d'encadrement des producteurs locaux	
--	--	--

8.1.2. L'élevage

L'élevage constitue un pilier fort de l'économie locale de la Commune. En effet, une bonne partie des populations s'adonne à cette activité ; presque dans chaque foyer des villages de la Commune, on y trouve des animaux domestiques. Il y a aussi présence de grands éleveurs qui compte une taille de bétail assez important.

Tableau : Effectif du bétail

Date	Espèces et effectifs		
2014	Bovins: 812	Ovins 2625	Equins 785
2015	Bovins: 1087	Ovins: 3240	Equins: 891
2016	Bovins: 1862	Ovins: 4824	Equins: 980

Source : Agent de l'élevage de l'Arrondissement de Baba Garage

Des trois dernières années, on note une certaine évolution des têtes de bétail dans la Commune. En effet, elle compte en cette année 1862 bovins, 4824 ovins et 980 équins. La volaille constitue aussi une part importante de l'élevage dans la Commune, ce qui ressort de nos diagnostics.

Les principales contraintes du secteur sont liées au problème des parcours de bétail⁹ (conflits entre éleveurs et agriculteurs), des feux de brousse¹⁰, l'inexistence d'un local pour les éleveurs, l'insécurité avec le vol de bétail (la Commune ne dispose pas d'un poste de gendarmerie ; le poste le plus proche se trouve à Baba Garage 13 km de KSK). A cela s'ajoutent le manque de vétérinaires¹¹, de pharmacie vétérinaire, la cherté et l'insuffisance des aliments de bétail, l'insémination artificielle.

Il n'existe pas dans la Commune aucune unité de transformation laitière, de traitement des peaux et cuirs (ni dans la Région même). Le centrale d'achat (daral) existe dans le marché mais n'est adéquat ni bien aménagé.

⁹ On note le non respect des délais impartis pour libérer les champs et des parcours de bétail alors qu'il n'existe qu'un seul parcours de bétail dans toute la Commune.

¹⁰ Il existe des comités villageois de lutte contre les feux de brousse mais ils ne sont pas très dynamiques.

¹¹ Il n'existe qu'un vétérinaire pour tout l'arrondissement de Baba Garage ; on note la présence d'auxiliaires vétérinaires et leur formation doit être renforcée.

Forces/Opportunités	Contraintes	Solutions
- Taille importante du bétail (1862 bovins, 4824 ovins et 980 équins) - Présence eau (10 abreuvoirs), terre, - Tradition élevage - Existence d'organisations d'éleveurs mais des organisations peu fonctionnelles	- Non-respect des parcours du bétail - Insuffisance des zones de pâturage - Manque d'infrastructures : parc vaccination, unité de transformation laitière, etc. - Déficit des magasins de stockage - Cherté des prix aliments de bétail - vol de bétail : sécurisation du bétail - Absence d'abattoir officiel - Relations éleveurs/agriculteurs heurtées (transhumance)	- Mettre des parcs de vaccination ; - Mettre des magasins de stockage ; - Mettre en place une unité de transformation laitière ; - Améliorer le système d'élevage extensif ; - Redynamiser les comités villageois de veille contre les feux de brousse ; - Mettre en place une ferme agricole moderne : insémination, tabulation... - Déterminer et matérialiser les parcours du bétail et faire respecter les délais de libération des champs ; - Prévoir des zones de pâturage par consensus entre éleveurs et agriculteurs - Former les organisations des éleveurs ; - Mettre un poste vétérinaire et une pharmacie vétérinaire ; - Mettre en place un poste de gendarmerie dans la Commune.

Le PRODAC

La présence du Programme Domaine Agricole Commune (PRODAC) constitue aussi un atout majeur pour l'agriculture et l'élevage dans la Commune, mais son fonctionnement n'est pas encore effectif.

En effet, son but est de promouvoir l'emploi en milieu rural. Il s'agit d'agropoles, lieu d'insertion de jeunes ruraux dans l'agriculture et l'élevage ; mais aussi d'appuyer des promoteurs privés désireux d'investir dans les secteurs de production, de transformation et de services agricoles.

8.2. Le secteur informel

8.2.1. Le commerce et le secteur financier

➤ LE COMMERCE

La Commune compte un marché hebdomadaire (à Keur Samba Kane) organisé tous les mardis, il a été créé avant même les indépendances. Ce marché, où l'on vend et achète beaucoup de marchandises et de bétails, polarise presque tout le département de Bambèye y compris Khombole. Le marché compte plus d'une centaine de boutiques (dont une quarantaine appartient à la mairie), de plusieurs échoppes avec plusieurs marchandises notamment alimentaires. Disposant d'un hall, il constitue aussi le seul marché permanent construit de la Commune.

En effet, aucun autre village ne dispose d'un marché hebdomadaire. Seules quelques boutiques et échoppes à légumes sont notées au niveau des villages. Ce qui fait que certaines marchandises sont rares à trouver dans certains villages.

On note aussi plusieurs femmes qui s'activent dans ce secteur notamment dans le commerce de produits locaux, de tissus etc.

On dénombre une boulangerie à Keur Samba Kane et qui dessert jusqu'à Baba Garage, elle assure l'approvisionnement en pain de la population de la Commune et de ses environnants dont elles arrivent à satisfaire la demande.

Le secteur du commerce se heurte ainsi à l'état défectueux des routes, à la cherté des prix de certaines marchandises, à l'insécurité, au problème de qualité des marchandises¹².

➤ LE SECTEUR FINANCIER

Il comprend deux composantes : une composante traditionnelle et une composante moderne.

a°) La composante traditionnelle

Elle comprend, les tontines, le crédit traditionnel, les caisses populaires informelles et le crédit non financier.

¹² Les éléments du service d'hygiène de Khombole viennent parfois dans la Commune, mais c'est très rare.

❖ **Les tontines** : elles constituent des formules simples de mobilisation de l'épargne populaire sous forme de solidarité de groupe permettant à chaque membre de disposer de façon rotative une somme plus ou moins substantielle pour financer ses activités ou renforcer ses capacités financières.

❖ **La caisse locale de crédit et d'épargne** : il s'agit d'une caisse mise en place selon un schéma qui recoupe celui des mutuelles mais qui tient compte du faible niveau économique des bénéficiaires.

❖ **La Mutuelle de crédit** : mise en place par l'Association de Lutte contre le SIDA « ALS »

Au niveau du secteur intermédiaire, la disponibilité de la ressource financière au plan local avec la présence de mutuelles de crédits et d'épargne, constituent la principale potentialité.

Atouts	Contraintes
- Existence d'un marché hebdomadaire (Keur Samba Kane) - Marché de bétail - Développement de l'agriculture	- L'état défectueux des routes - Cherté des marchandises - Insuffisance du recouvrement des impôts du marché hebdomadaire - Commerçants pas suffisamment organisés - Manque de contrôle de l'hygiène - Accès difficile au crédit - le niveau élevé des taux d'intérêts ; - l'apport personnel qui n'est pas toujours à la portée des acteurs économiques ; - l'obligation d'avoir des garanties ; - la durée de remboursement du crédit qui est très souvent courte ; - la faiblesse des capacités en gestion ; - le défaut d'encadrement.

Solutions

- Construire des routes praticables ;
- Développer des stratégies pour un meilleur recouvrement des impôts du marché hebdomadaire ;
- Mettre en place d'autres marchés permanents et hebdomadaires ;
- Améliorer l'hygiène des produits et marchandises (sensibilisation et contrôle) ;
- Organiser les commerçants en GIE ;

- Faciliter l'accès au crédit pour les commerçants.

8.2.2. L'artisanat

L'artisanat est une activité peu développée malgré les énormes potentialités du milieu. Il existe en effet divers corps artisanaux au niveau de la Commune : couturiers, menuisiers (bois et métalliques), plombiers, maçons, forgerons, bûcherons, etc. Mais ces corps de métier sont essentiellement concentrés dans les gros villages.

Les contraintes du secteur sont le manque d'organisation des acteurs, manque de formation et de financement, l'inexistence d'une maison de l'outil. La Commune ne dispose pas aussi d'une boulangerie électrique moderne ; celles qui existent sont traditionnelles.

8.2.3. Le transport

Il existe un espace à Keur Samba Kane qui sert de gare routière (une gare routière est déjà construite), dont la principale destination est Khombole, Dakar et Touba, Baba Garage et Pire. On utilise très souvent les charrettes pour se déplacer dans la Commune ou les taxis motos jakarta. Il y a 3 pistes latéritiques dans la Commune : la première passe par Daff-Ndiarni Rikadj-Keur Samba Kane-Diougue-Ndiaye Dankh ; la deuxième passe par Keur Samba Kane-Mbari Diam-Golby Assane-Golby Ndiaye ; la troisième Keur Samba Kane- Lambaye.

La principale contrainte du secteur du transport est l'état défectueux des pistes latéritiques et routes.

Solutions

- Construire une route bitumée ;
- construire des pistes latéritiques ;

8.3. Le secteur d'appui à la production

8.3.1. Le désenclavement

8.3.1.1. Les pistes de production

Il existe dans la Commune 3 pistes latéritiques, mais leur état est un peu défectueux ce qui affecte considérablement les autres secteurs notamment le transport des marchandises et autres produits locaux. La Commune reste encore enclavée car à certaines heures, il n'est plus possible de trouver une voiture transport commun pour y accéder.

8.3.1.2. Les postes et télécommunications

Plusieurs radios peuvent être captées dans la Commune (Radios Zick fm, Ngaye fm, Gindiku fm, Cossan fm, Sud fm, RTS, Walf Fm). Beaucoup de maisons disposent aussi de télévision avec lesquelles on peut voir plusieurs chaînes avec les antennes paraboles.

Pour ce qui est du réseau téléphonique, on note la présence de Orange et de Tigo, mais leur qualité reste encore à améliorer ; leurs réseaux ne sont pas toujours stables ; le réseau Expresso n'existe pas encore dans la Commune. La connexion Internet peut seulement se faire en privé, il n'y existe pas en effet de cyber café.

Dans la Commune, plus de la moitié des villages ne dispose pas encore de l'électricité. On note ainsi des installations solaires privées dans les autres villages, mais la plupart utilise des chandelles la nuit pour s'éclairer. Par ailleurs, l'essentiel des ménages utilise le bois et le charbon comme principale source d'énergie pour la cuisine ; ce qui peut engendrer des problèmes environnementaux à long terme.

Solutions

- Electrifier les villages ;
- Installer le réseau Expresso ;

9. Les acteurs locaux

9.1. Le Conseil municipal

9.1.1. Diagnostic du CM

Etant la structure de pilotage du développement de la Commune, le CM de Keur Samba Kane, mis en place à l'issue des élections locales de 2014, est composé de 46 conseillers. Il est dirigé par le maire qui est assisté par deux adjoints et une secrétaire municipal.

Il est l'organe délibérant de la Commune. Il est composé de 46 membres élus au suffrage universel et pour cinq ans.

L'examen des caractéristiques de ses membres permet de faire les constats suivants :



Tableau : Répartition selon l'âge des conseillers

Classe d'âge	nombre	pourcentage
De 0 à 30 ans	01	2%
De 31 à 50 ans	10	22%
De 51 ans et plus	35	76%
Total	46	100%

Source : Conseil municipal

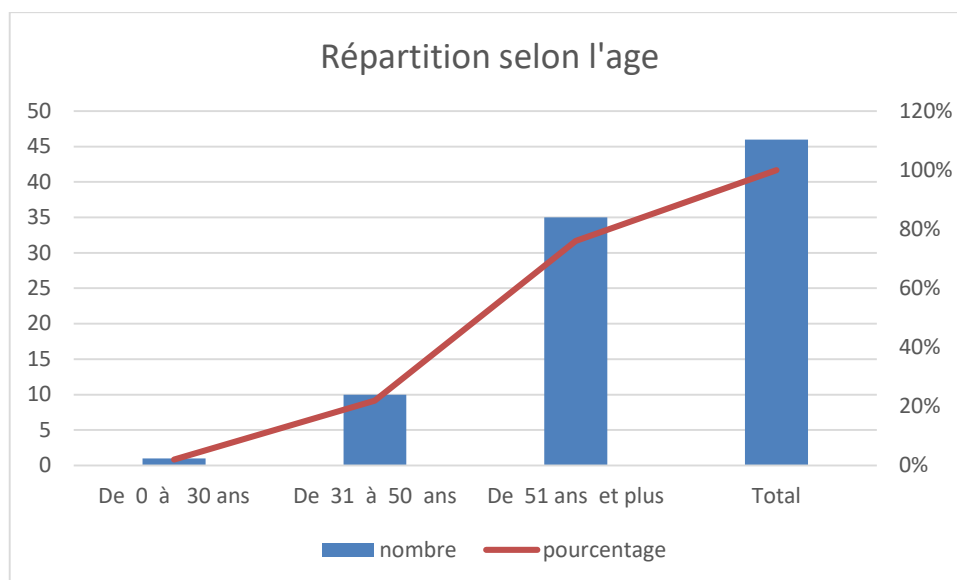


Tableau : Répartition selon le sexe des conseillers

Sexe	Nombre	Pourcentage
Masculin	23	50%
Féminin	23	50%
Total	46	100%

Source : Conseil municipal

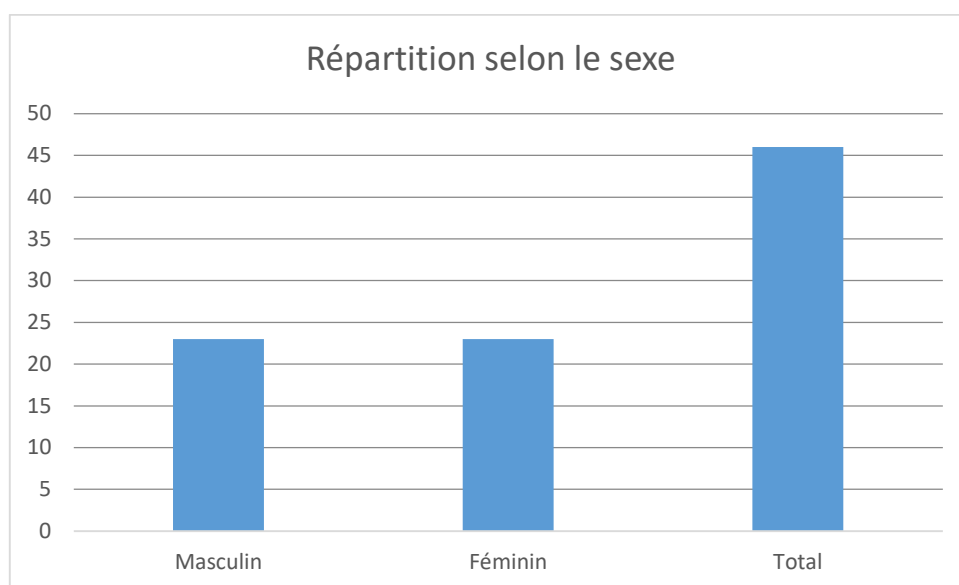
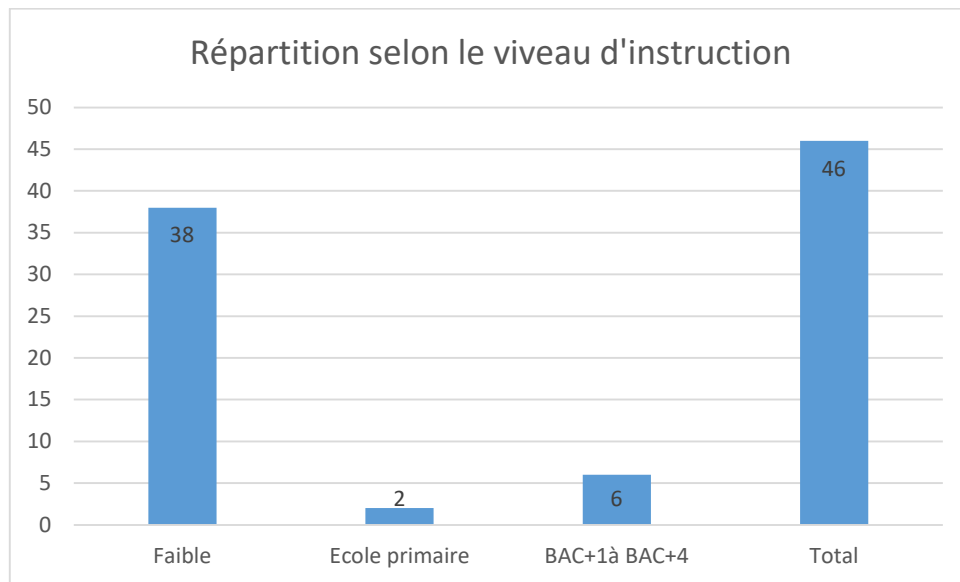


Tableau : Répartition selon le niveau d’instruction des conseillers

Niveau d’étude	Nombre	Pourcentage
Faible	38	82%
Ecole primaire	02	4%
BAC+1à BAC+4	06	14%
Total	46	100%

Source : Conseil municipal



N B : le CFEE, le BFEM et le BAC nous ont servi de référence.

Le niveau d'instruction montre que 82% des conseillers ont un niveau très faible. Seuls 6% ont au minimum le BAC.

76% des membres du Conseil municipal ont plus de 50 ans. Ainsi, seuls 24% des conseillers ont moins de 50 ans.

La loi portant sur la parité Homme femme a permis d'élire autant de femmes que d'hommes même si le niveau des femmes reste très faible.



Les commissions du CM

Les commissions
1. Finances 2. Education 3. Santé 4. Agriculture et élevage 5. Jeunesse- Sport - Culture 6. Commission domaniale 7. Planification et Coopération

La majeure partie des commissions sont confrontées à un réel problème de fonctionnement. En effet, les commissions ne tiennent pratiquement pas de réunions régulières et ne disposent pas de plans d'actions bien définis. Elles ne se réunissent que par circonstance. Ainsi, seules les commissions domaniale et éducation sont fonctionnelles.

Les raisons de ce déficit de fonctionnement des commissions sont liées entre autres : au manque d'expérience dans le pilotage du développement local, à l'insuffisance des moyens financiers et logistiques, la méconnaissance des missions et fonctions de l' élu, l'absence de lettre de mission pour les commissions, etc.

Pour pallier à ces insuffisances des conseillers, des sessions de renforcement des capacités devraient être menées notamment sur : les rôles et missions de l' élu, l'acte III de la décentralisation et les domaines de compétences, les techniques de conduite et d'animation de réunion, etc.

9.1.2. Les capacités institutionnelles du CM

9.1.2.1. Instruments de pilotage

Depuis 2010, la Commune dispose d'un PLD¹³ (Plan Local de Développement) comme instrument de pilotage de son développement. Ceci lui a permis de travailler avec ses différents partenaires en attendant la mise en œuvre de son PDC.

9.1.2.2. Équipements et matériels

La Commune dispose d'un Hôtel de ville dont les locaux sont hérités de l'ancienne Communauté rurale de Keur Samba Kane. Ce siège municipal comprend deux salles de réunion, 5 bureaux et 2 toilettes.

Concernant le mobilier et le matériel de bureau, nous avons : 50 chaises, 3 tables de bureau, 1 grande table de réunion mais défectueuse, 2 fauteuils, 1 ventilateur, un bureau climatisé. La Commune dispose également d'outils informatiques comprenant : 1 ordinateur et 1 imprimante, une photocopieuse en panne, mais sans connexion internet, 1 voiture, une moto appartenant au maire.

Le CM a ainsi un besoin de renforcement de ses équipements notamment des ordinateurs, une photocopieuse et des tables, une moto.

¹³ Ce plan a été élaboré avec l'appui l'ARD de Diourbel.

9.1.2.3. Ressources humaines

Pour les ressources humaines, l'équipe municipale comprend : une secrétaire municipale, un chauffeur, deux assistants état-civil, une femme de ménage, deux collecteurs, deux enseignants, deux gardiens pour une masse salariale de 13 680 000 F CFA l'année (source secrétaire municipale). La Commune a ainsi besoin d'un comptable pour plus d'efficacité, mais le CM se confronte d'un déficit budgétaire pour recruter un personnel qualifié pour une meilleure gestion des compétences transférées.

Le Conseil municipal dispose des ressources humaines dont le niveau intellectuel ou de qualification professionnelle est très bas.

L'analyse des tableaux nous montre que le taux d'analphabétisme des Conseillers municipaux est très faible 06 conseillers ont un niveau Bac, 02 un niveau élémentaire et 38 sont analphabètes

Depuis son installation, l'actuelle équipe a réussi à nouer des contacts importants et à développer des relations entre la Commune et certains partenaires et programmes.

Un important programme de développement de l'agriculture est en place à Keur Samba Kane : le PRODAC avec ses Domaine Agricoles Communautaires DAC

La démarche participative et inclusive enclenchée par l'équipe municipale en mobilisant les populations des différents villages, démontre une capacité de communication avec les citoyens.



9.1.2.4. Analyse budgétaire

Le tableau suivant résume les principaux postes de recettes parmi les plus significatifs de la Commune et ceux dont le rendement est susceptible d'être amélioré.

Libelle	2014	2015	2016
Recettes Ordinaires (en FCFA)			
Résultat reporté	10 000000	28 324 328	11 464 088 F
Produits de l'exploitation	2 500 000	3 000 000	2 400 000

Produits domaniaux	9 800 000	8 100 000	18 500 000
Impôts locaux	10 000 000	10 000 000	5 000 000
Taxes municipales	3 500 000	3 500 000	2 800 000
Produits divers	3 614 000	10 000 000	3 000 000
Dotation de fonctionnement	12000000	20 000 000	20 000 000
Recettes Extraordinaires (en FCFA)		11 990 660	
Excédent de fonctionnement capitalisé	2000000		3 843 088
Fonds d'Equipement des Collectivités Locales	30 000000	55 000 000	61 000 000

Source : Archives Communales

- **Analyse des composantes les plus significatives des recettes ordinaires**

Les principales recettes proviennent des produits domaniaux, des impôts locaux, de la dotation de fonctionnement à travers le fonds de dotation de la décentralisation

- ***Les produits de l'exploitation***

Les recettes provenant de l'exploitation des services publics de la Commune ont régulièrement augmenté, il s'agit des droits d'alignement et des frais de bornage, des produits de l'expédition des actes d'état civil et des légalisations.

- ***Les produits domaniaux***

Les produits domaniaux représentent environ 30,49% des recettes ordinaires totales accusent une évolution importante de 8 100 000 en 2015, ils sont passés à 18 500 000 en 2016. Ils proviennent de la location des échoppes et des cantines, de la location des Propriétés locales, des produits des droits de place, des permis de stationnement et droits de fourrière.

- ***Les impôts locaux***

Les impôts locaux qui viennent en importance après les produits domaniaux concernent en premier lieu les impôts fonciers, en second lieu la patente, l'impôt du Minimum fiscal, la Contribution des Patentes ainsi que les Contributions Foncières Globales (CGF)

- ***Les taxes municipales***

Constituées des taxes indirectes, des taxes sur l'électricité consommée et sur la taxe sur l'eau

- ***Produits divers***

Ils accusent une baisse de 7000 000(sept millions) entre 2015 et 2016 et sont constituées des amendes de police et des recettes imprévues et des produits des amendes correctionnelles.

- ***Analyse des recettes Extraordinaires***

Les recettes extraordinaires représentent en moyenne 50% des recettes totales de la Commune. Ces recettes sont constituées, dans leur grande majorité par les fonds de concours alloués par le Fonds d'Equipement des Collectivités Locales (FECL).

9.1.2.5. Diagnostic de la communication

La communication de la Commune reste strictement limitée dans le cadre des réunions d'information et de délibération du Conseil. Pour ce faire, les canaux utilisés sont : affichage, radio, téléphone, bouche-à-oreille.

Plusieurs activités et réalisations de la Commune ne sont pas très en vue aux yeux de la population. C'est pourquoi il est nécessaire pour le Conseil de travailler sa communication envers les

populations bénéficiaires et surtout envers les partenaires susceptibles d'appuyer la Commune dans sa quête du développement.

9.2. Les partenaires du CM

9.2.1. Les partenaires techniques et financiers

La Commune compte quelques partenaires techniques et financiers qui interviennent dans plusieurs domaines tels que : l'éducation, la santé, l'agriculture, le renforcement de capacité, la planification, la maîtrise d'ouvrage etc. Il s'agit en l'occurrence du PNDL, de World Vision, CMS La Rochelle, JICA, Child Fund, de l'ARD, de l'ANCAR et des autres services techniques déconcentrés.

Partenaires administratifs	Partenaires techniques et/ou financiers
Sous-préfecture de Baba Garage : appui logistique et contrôle de légalité	PNDL : appui infrastructures et équipements
Préfecture de Bambey	ANCAR : agriculture
Gouvernance de Diourbel	CADL : appui technique, encadrement
	JICA : éducation
	CMS la Rochelle : développement
	Child Fund : éducation, santé, enfance
	ARD : appui technique
	Brigade forestière : surveillance faune et forêt
	World Vision : santé, éducation, enfance

Contraintes	Solutions
- Absence d'une commission (ou cellule) de communication - Déficit de visibilité des réalisations et activités du CM - Absence d'un plan stratégique pour coordonner les activités de communication - Insuffisance des moyens logistiques et financiers - Manque de formation des élus - Coopération décentralisée inexistante - Des commissions peu fonctionnelles	- Mettre en place une commission de communication - Elaborer un plan stratégique de communication des activités du CM - Former les élus (rôle et responsabilités de l'élu, gestion organisationnelle etc.) - Redynamiser les commissions peu fonctionnelles - Développer la coopération décentralisée

9.2.2. Les organisations de la société civile

9.2.2.1. Les cadres de concertation et les Organisations Communautaires de Base (OCB)

Différents types d'associations de développement sont répertoriés au niveau communal :

- ✓ Association des Chefs de villages ;
- ✓ Associations de jeunes (ASC) ;
- ✓ Associations de femmes ;
- ✓ Associations socioprofessionnelles.

Association des chefs de village

C'est un cadre qui regroupe l'ensemble des chefs de village de la Commune de Keur Samba Kane. Elle dispose d'un bureau avec un président et travaille en collaboration avec le Conseil municipal.

Associations des jeunes

Les Associations Sportives et Culturelles (ASC), officiellement au nombre de 40, qui, en général, ont des activités d'ordre socioculturel, sportif et social et dont l'intervention se limite à l'échelle des villages de la Commune.

L'objectif de ces associations de jeunes est aujourd'hui de lutter contre le chômage et de participer au développement de leur Commune. Cependant, elles sont confrontées à des difficultés réelles qui freinent leurs ambitions (ressources limitées, durée des activités très courte, champ d'action restreint, manque de formation et d'encadrement). Toutefois un espoir est permis avec la mise en place des DAC

Associations de femmes

La volonté des femmes de Keur Samba Kane de jouer un rôle déterminant dans le développement de leur Commune se manifeste par la création d'associations féminines et de Groupements de Promotion de la femme GPF. Actuellement, on dénombre dans la commune 22 GIE de femmes. Elles évoluent dans des secteurs d'activités divers (petit commerce, maraîchage, couture, petit élevage, transformation de produits locaux).

Le financement de leurs activités provient de la cotisation des membres et des prêts octroyés par la mutuelle

Malgré leurs ambitions, ces associations sont confrontées à de nombreuses difficultés liées :

- à l'insuffisance des ressources financières qui limitent leurs activités ;
- au taux d'intérêt élevé des crédits octroyés par la mutuelle
- à l'absence de locaux pour le développement des activités ;
- au manque de formation.

Associations socioprofessionnelles

Malgré l'existence de corps de métiers, (artisans, ferrailleurs, maçons charpentiers soudeurs), il n'y a aucune organisation ou association les regroupant

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
- Existence de plusieurs OCB et cadres de concertation (GIE, GPF, ASUFOR, Dahiras, CGE, CVD etc.)	- Manque d'organisation - Problème de récépissé - Manque de formation et de financements	- Former et encadrer les OCB et CC (gestion financière, organisationnelle) - Faciliter l'accès aux financements - Nouer des partenariats entre le CM et les OCB et CC

10. Synthèse du Bilan Diagnostic

Erigée en Commune depuis 2014 avec la communalisation intégrale instaurée par l'Acte III de la décentralisation, la Commune de Keur Samba Kane dispose d'importantes potentialités et d'atouts dans tous les secteurs pour promouvoir le développement local malgré ses contraintes.

Pour ce qui est de l'éducation, il existe les ordres d'enseignement de la petite enfance au moyen en passant par l'élémentaire. Il n'y existe pas encore de cycle secondaire. La Commune souffre ainsi d'énormes difficultés dans le secteur scolaire du fait de l'insuffisance d'infrastructures modernes et équipées devant assurer à tous une éducation de qualité. De même, l'enseignement arabo-coranique est confronté à beaucoup de contraintes qui peuvent se résumer à un manque de moyens et de personnel.

Pour le secteur de la santé, la Commune dispose d'un poste de santé et de 7 cases de santé pour une population de plus de 20 000 habitants. Ce qui est encore très en-deçà de la conformité avec les normes de l'OMS (un poste de santé pour 10 000 hbts). Le secteur souffre aussi d'un déficit d'équipements sanitaires, de personnels qualifiés, de locaux adéquats sans oublier le plateau technique relativement faible ; la seule ambulance qui y existe n'est pas adaptée au milieu. L'évacuation des malades constitue ainsi un des problèmes majeurs dans la Commune.

Pour l'hydraulique, la Commune compte 3 forages fonctionnels ainsi que des branchements dans plusieurs villages. Cependant, seul un forage sur les trois marche avec l'électricité ; avec la cherté du prix du gasoil, ceci constitue une contrainte majeure. Plusieurs villages ne disposent pas d'eau ou ont un réseau très faible. En outre, les forages manquent d'équipements et d'entretien adéquats pour procurer convenablement aux bénéficiaires une eau de qualité à un prix abordable. En effet, la qualité de l'eau dans la Commune laisse à désirer notamment pour la consommation et l'agriculture.

S'agissant du système d'assainissement, il est quasi inexistant au niveau de la Commune.

Une bonne partie des ménages ne dispose pas de latrines adéquates. En outre, il n'existe pas de système de collecte et de traitement des ordures ménagères (à part quelques unités de ramassage) ni de système d'évacuation des eaux pluviales.

L'économie locale de la Commune repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le commerce. Cependant, ces différents secteurs rencontrent certaines difficultés notamment liées au manque d'infrastructures, d'équipements, de matériels, de formation, de financement et d'encadrement. L'état défectueux des pistes existantes dans la Commune entrave aussi l'économie

locale. La présence du PRODAC dans la zone devrait être aussi un atout majeur pour booster davantage l'économie locale.

Touchant pratiquement tous les secteurs, la dégradation de l'environnement constitue un problème majeur au niveau de la Commune avec l'extension des aménagements agricoles et ceux à titre d'habitat, la coupe abusive du bois, le déboisement, le tarissement rapide des mares, les feux de brousse etc.

Etant la principale structure de pilotage du développement de la Commune, le Conseil municipal de Keur Samba Kane bénéficie de nombreuses opportunités relatives entre autres à la dynamique des acteurs locaux, aux ressources naturelles et socioéconomiques du territoire etc. En outre, le CM dispose d'une panoplie de partenaires dont l'État, les Services techniques déconcentrés, les partenaires techniques et financiers qui contribuent à promouvoir son développement socioéconomique. Cependant, il est confronté au manque de dynamisme de certaines de ses commissions, au niveau d'étude faible de la plus part de ses conseillers et à leur manque de formation. On peut y ajouter des problèmes institutionnels, financiers, logistiques pour mener à bien la politique de développement de la Commune.

TROIXIEME PARTIE : PLANIFICATION

11.Perspectives

11.1. Vision à moyen terme du développement de la Commune de Keur Samba Kane

Les axes de développement

La vision stratégique du développement socioéconomique durable de la Commune de KSK est définie par le Maire, en présence de tous les conseillers et acteurs institutionnels et

communautaires, dans l'optique d'ériger « **Keur Samba Kane en un pôle agricole et économique dans la Région de Diourbel** ».

Cette vision a comme ambition de booster le développement social, économique, culturel harmonieusement réparti dans l'ensemble de la Commune de KSK à travers la planification des activités que les populations ont identifiées.

Ainsi définie, cette ambition noble, il reste maintenant à la traduire par des faits concrets avec une implication participative de tous les acteurs locaux de la Commune. Pour ce faire, l'option stratégique retenue pour la période 2016 2021 tourne autour de 4 axes stratégiques avec des objectifs clairs et réalistes.

Au regard des contraintes, un ensemble de problèmes se pose au niveau de la Commune de Keur Samba Kane. Par une démarche participative, les populations, en fonction de l'intensité et de l'urgence de ces problèmes, ont dégagé plusieurs axes prioritaires de développement parmi lesquels on peut noter quatre (4) Axes Stratégiques (AS) retenus à moyen terme pour définir les orientations de développement de la Commune dans un horizon temporel de six années. Il s'agit de :

AS1 : Promotion de l'accès aux services sociaux de base ;

AS2 : Gestion durable et efficiente de l'environnement et du cadre de vie ;

AS3 : Promotion d'une économie locale intégrée ;

AS4 : Promotion d'une gouvernance locale participative.

Chacun de ces Axes stratégiques se décline en plusieurs Objectifs Spécifiques (OS).

AS1 : PROMOTION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Malgré certains acquis dans le domaine scolaire, la Commune accuse un retard certain au niveau des secteurs de la santé, de l'hydraulique, de l'assainissement ainsi que de la promotion des groupes vulnérables.

Pour atteindre les ODD et objectifs du PSE dans l'accès aux services sociaux de base, les objectifs spécifiques suivants ont été retenus :

AS1 OS1 : Assurer à tous l'accès à une éducation de qualité ;

AS1 OS2 : Assurer l'accès aux services de santé de qualité ;

AS1 OS3 : Assurer l'accès à l'eau potable à tous ;

AS1 OS4 : Renforcer la promotion sociale des groupes vulnérables (jeunes, femmes, handicapés etc.) ;

AS1 OS5 : Promouvoir le développement de la culture et du sport.

AS2 : GESTION DURABLE ET EFFICIENTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

L'environnement a subi de fortes pressions naturelles et anthropiques aboutissant à une dégradation avancée des ressources naturelles. C'est pourquoi, des mesures d'accompagnement doivent être prises pour préserver la durabilité de l'environnement. En outre, l'assainissement et le cadre de vie, ne font pas exception à la règle.

AS2 OS1 : Promouvoir la préservation de l'environnement

AS2 OS2 : Assurer l'assainissement et l'aménagement du cadre de vie

AS3 : PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE INTEGREE

L'économie locale de Keur Samba Kane reste largement dominée par le secteur primaire notamment l'agriculture qui occupe la pole position suivi de l'élevage et du commerce qui procurent des revenus importants à la population. Le secteur tertiaire et les services demeurent encore très faibles.

Dans le cadre de la promotion d'une économie locale intégrée favorisant l'amélioration des revenus des populations, les objectifs suivants seront poursuivis :

AS3 OS1 : Améliorer les conditions d'exploitation, de production et de commercialisation de la production agricole ;

AS3 OS2 : Promouvoir un élevage moderne intégré à l'agriculture ;

AS3 OS3 : Développer l'artisanat et le transport

AS4 : PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE LOCALE PARTICIPATIVE

La Commune a pour ambition de promouvoir une bonne gouvernance locale participative pour impliquer tous les acteurs institutionnels et communautaires à la définition et à la mise en œuvre de toutes les activités de développement de la Commune. Pour ce faire, ses capacités institutionnelles et communicationnelles doivent être renforcées.

AS4 OS1 : Renforcer les capacités institutionnelles du CM ;

AS4 OS2 : Renforcer les capacités de communication du CM ;

AS4 OS3 : Renforcer les capacités institutionnelles des cadres de concertation ;

AS4 OS4 : Promouvoir un partenariat durable entre le CM, les acteurs et les partenaires techniques et financiers ;

AS4 OS5 : Améliorer les capacités du CM dans la mobilisation des recettes locales

L'ensemble de ces objectifs susmentionnés sont en parfaite coordination avec les politiques prioritaires au niveau mondial, aux orientations sectorielles de l'État notamment les nouveaux ODD (Objectifs du Développement Durable institué par l'ONU), le PSE et le PRDI.

Pour opérationnaliser les différents objectifs, des projets ont été identifiés à travers une démarche participative. C'est à la suite de cet exercice que le CM, bénéficiant du soutien des personnes ressources et des services techniques a arrêté le Plan d'Investissement Local suivant devant servir de cadre de référence de toutes les activités de développement pour les six prochaines années à venir.

.

LA MISE EN ŒUVRE DU PDC

I- Les sources de financements

La modestie des dotations et des finances locales constitue la contrainte majeure de la décentralisation au Sénégal.

Cependant, l'État appuie les collectivités locales à travers des programmes d'appui au développement local cofinancés avec les Partenaires techniques et financiers (PTF). La décentralisation du Budget consolidé d'investissements (BCI) est acquise depuis quelques années. Les ONG ou partenaires de développement et les appels à projets (UE, Japon, Canada, Etats Unis etc.) peuvent aussi être des sources de financement importantes pour les collectivités locales. De même, la coopération décentralisée peut être un atout à conforter.

Toutes ces opportunités devront être exploitées avec l'appui de l'ARD pour financer les projets du PDC. Pour ce faire, les finances locales devront être sensiblement améliorées pour constituer les apports et contributions dans les investissements nouveaux et l'entretien du patrimoine public local.

II- Le suivi évaluation de la mise en œuvre

Le suivi évaluation, en tant que outil d'information et d'alerte, lorsqu'il est bien utilisé, permet de s'inscrire dans une dynamique durable de progrès.

Le suivi-évaluation porte sur le déroulement des différentes activités et projets du PIC. D'une part, le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre

Le programme une fois défini avec les partenaires, il convient d'assurer leur suivi pour connaître à tout moment le niveau d'exécution de chaque projet. S'il est constaté des anomalies dans la mise en œuvre, le Maire est alerté pour prendre les décisions et dispositions idoines.

III- L'évaluation du PDC

Quant à l'évaluation, elle a lieu à mi-parcours et/ou à la fin d'un processus. Elle a pour préoccupation la comparaison des résultats et des prévisions.

Ainsi, l'on procèdera à l'évaluation du programme d'investissement financé par rapport au PDC ou réaménagé par addition des projets reportés d'une part, et d'autre part d'examiner le taux de réalisation du programme d'investissement annuel.

Entre autres domaines, l'évaluation pourrait porter sur :

- Le taux de réalisation physique et financière du PDC,
 - Le nombre de projets hors plan,
 - Les financements sur fonds propres,
 - Les financements des partenaires,
 - Etc.
-

Le Plan d'Actions Prioritaires

	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sources de financement	Années					
							2016	2017	2018	2019	2020	2021
AN 4 - PROMOTION DE L'ACTIVITE DES ODD DANS LES SERVICES SOCIAUX DE BASE	Objectif 1.1. Assurer l'accès à une éducation de qualité											
	Création d'écoles élémentaires	Dioungue, Keur gaye seye	2	14 000 000	28 000 000	Etat, CM, Partenaires		14 000 000		14 000 000		
	Création écoles franco-arabe (EFA)	Sadou, Dimar kane (efa)	2	14 000 000	28 000 000	Etat, CM, Partenaires			14 000 000		14 000 000	
	Construction de 2 Cases des tout-petits	Commune	2	30 000 000	60 000 000	Etat, CM, Partenaires			30 000 000	30 000 000		
	Réhabilitation de 13 écoles élémentaires	Commune	13	10 000 000	130 000 000	Etat, CM, Partenaires	21 700 000	21 700 000	21 700 000	21 700 000	21 700 000	21 700 000
	Création d'un nouveau collège	Gandale	1	60 000 000	60 000 000	Etat, CM, Partenaires					60 000 000	
	Construction d'un lycée	Keur Samba Kane	1	500 000 000	500 000 000	Etat, CM, Partenaires	500 000 000					
	Construction de 20 salles de classe	Commune	20	7 000 000	140 000 000	Etat, CM, Partenaires	23 400 000	23 400 000	23 400 000	23 400 000	23 400 000	23 400 000
	Installation de points d'eau dans 14 écoles élémentaires	Commune	14	800 000	11 200 000	Etat, CM, Partenaires	1 900 000	1 900 000	1 900 000	1 900 000	1 900 000	1 900 000
	Electrification des écoles élémentaires et préscolaires	Ksk 1 et2, ndiarno, fasselle, golby	5	6 000 000	30 000 000	Etat, CM, Partenaires		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
	Construction de murs de clôture d'écoles élémentaires	Ndiaraw, fasselle, ndioudiouf, ndiamsy peye, keur leye fambaye, golby, keur khaly coura, mbari diam	8	5 000 000	40 000 000	Etat, CM, Partenaires	6 700 000	6 700 000	6 700 000	6 700 000	6 700 000	6 700 000
	Construction de 8 latrines sanitaires (2 boxes)	Commune	8	7 000 000	56 000 000	Etat, CM, Partenaires	9 400 000	9 400 000	9 400 000	9 400 000	9 400 000	9 400 000
	Construction de 12 blocs administratifs	Commune	12	7 000 000	84 000 000	Etat, CM, Partenaires	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000

	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sources de financement	Années					
							2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Acquisition de 1000 tables bancs	Commune	1000	40 000	40 000 000	Etat, CM, Partenaires	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
	Acquisition de 2000 manuels scolaires (curriculum, maths, lecture, etc.)	Commune	2000	3 000	60 000 000	Etat, CM, Partenaires		30 000 000			30 000 000	
	Reboisement de toutes les écoles et CEM	Commune	1	200 000	200 000	CM, Partenaires		200 000				
	Construction d'un centre de formation technique et professionnelle	Keur Samba Kane	1	80 000 000	80 000 000	Etat, CM, Partenaires			80 000 000			
	Construction de 2 daaras modernes avec internat	Commune	2	25 000 000	50 000 000	Etat, Partenaires		25 000 000	25 000 000			
	Session de formation des CGE/APE CODEC sur leur fonctionnement	Commune	6	1 000 000	6 000 000	Etat, CM, Partenaires	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Mettre le programme de renforcement du niveau des élèves dans les matières scientifiques (CEM	Commune	6	2 000 000	12 000 000	Etat, CM, Partenaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Subventions au fonctionnement du CODEC	Commune	6	300 000	1 800 000	CM	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
	Construction bibliothèque (CEM)	Keur Samba Kane	1	15 000 000	15 000 000	Etat, CM, Partenaires		15 000 000				
	Appuyer les cantines scolaires	Commune	6	2 000 000	12 000 000	Etat, CM, Partenaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Construction d'écoles arabes	Keur Samba Kane	1	15 000 000	15 000 000	Etat, CM, Partenaires			15 000 000			
	Construction de hangar et équipements des daaras	Commune	6	1 000 000	6 000 000	Etat, CM, Partenaires	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Total Objectif 1.1.		3 124		1 468 600 000		590 400 000	180 600 000	260 400 000	140 400 000	200 400 000	96 400 000
Objectif 2.1. Assurer l'accès à un service de santé de qualité												
	Construction et équipement de poste de santé et maternité	Ndiaraw, fasselle, ndioudiouf, gandale	4	65 000 000	260 000 000	Etat, CM, Partenaires		65 000 000	65 000 000	65 000 000	65 000 000	
	Construction de 5 cases de santé	Commune	5	30 000 000	150 000 000	Etat, CM, Partenaires		30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000

	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sources de financement	Années					
							2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Achèvement équipement du poste de santé de Golby	Golby	1	30 000 000	30 000 000	Etat, CM, Partenaires		30 000 000				
	Réhabilitation du poste de santé de KSK	Keur Samba Kane	1	60 000 000	60 000 000	Etat, CM, Partenaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
	Réhabilitation des cases de santé	Commune	6	6 000 000	36 000 000	Etat, CM, Partenaires	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
	Sessions annuelles de renforcement des capacités du personnel de santé	Commune	6	1 100 000	6 600 000	Etat, CM	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000
	Renforcement plateau technique du Poste de santé (boîtes pansement et accouchement, petite chirurgie, lits, matelas, appareils à tension, etc.)	Commune	6	2 000 000	12 000 000	Etat, CM, Partenaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Renforcement de la dotation en médicaments, et appui du personnel du poste de santé	Commune	6	3 000 000	18 000 000	Etat, CM	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	Acquisition de nouvelle ambulance	Commune	1	20 000 000	20 000 000	Etat, CM, Partenaires		20 000 000				
	Construction maternité	Keur Samba Kane	1	20 000 000		Etat, CM, Partenaires		20 000 000				
	Construction d'un logement sage-femme	Keur Samba Kane	1	15 000 000		Etat, CM, Partenaires		15 000 000				
	Campagne de sensibilisation sur le paludisme, laplanification familiale, la santé de la reproduction, la Consultation pré et post-natale	Commune	6	600 000	3 600 000	Etat, CM	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Organisation session de formation de nouvelles matrones	Commune	6	400 000	2 400 000	Etat, CM, Partenaires	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	Construction d'un centre de récupération nutritionnelle	Keur Samba Kane	1	18 000 000	18 000 000	Etat, CM, Partenaires	18 000 000					
	Total Objectif 2.1.		51		616 600 000		41 100 000	203 100 000	118 100 000	118 100 000	118 100 000	53 100 000
Objectif 3.1. Assurer l'accès à l'eau potable à tous												
	Construction nouveaux forages	Ndjité, ndioufène, fasselle	3	100 000 000	300 000 000	Etat, Partenaires			100 000 000	100 000 000	100 000 000	

	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sources de financement	Années					
							2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Construction nouveaux châteaux d'eau	Keur Samba Kane1	1	80000000	80 000 000	Etat, Partenaires		80000000				
	Construction de bornes fontaines	Ndiarno rikadji, maniage, daff, kayré	3	1 000 000	3 000 000	Etat, CM, Partenaires		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
	Organisation de sessions de formation du comité de gestion de l'eau ASUFOR	Commune	6	400 000	2 400 000	Etat, CM	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	Organisation d'un atelier de concertation sur la gestion de l'eau	Commune	1	600 000	600 000	CM		600 000				
	Entretien réseau AEP existant	Commune	1	10 000 000	10 000 000	Etat, CM, Partenaires		5 000 000			5 000 000	
	Amélioration de la qualité de l'eau	Commune	1			Etat, CM, Partenaires						
	Extension réseau d'adduction eau potable sur 20 km	Commune	1	50 000 000	50 000 000	Etat, CM, Partenaires	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
	Total Objectif 3.1.		17		146 000 000		9 400 000	96 000 000	10 400 000	10 400 000	15 400 000	9 400 000
Objectif 4.1. Renforcer la promotion sociale des groupes vulnérables												
	Mise en place fonds d'appui microprojets économiques pour les femmes	Commune	1	30 000 000	30 000 000	Etat, CM, Partenaires	10 000 000		10 000 000		10 000 000	
	Organisation sessions de formation pour les femmes en GEF, leadership, transformation des produits locaux, teinture, couture, etc.	Commune	3	1 100 000	3 300 000	Etat, CM, Partenaires		1 100 000		1 100 000		1 100 000
	Organisation de sessions de formation en informatique pour les handicapés moteurs	Commune	3	600 000	1 800 000	Etat, CM, Partenaires		600 000		600 000		600 000
	Construction d'un siège social pour les handicapés moteurs	Keur Samba Kane	1	15000000	15 000 000	Etat, CM, Partenaires			15000000			
	Mise en place d'un fonds de solidarité pour les personnes en situation de handicap	Commune	1	10 000 000	10 000 000	Etat, CM, Partenaires		5 000 000		5 000 000		
	Mise en place d'un fonds de financeent pour les jeunes	Commune	1	30 000 000	30 000 000	Etat, CM, Partenaires		10 000 000		10 000 000		10 000 000

AXE 2: GESTION DURABLE ET EFFICIENTE

	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sources de financement	Années					
							2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Extension réseau SENELEC pour les villages	Commune	1	20000000	20 000 000	Etat		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
	Eclairage public	Commune	6	5000000	30 000 000	Etat, CM	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000
	Projet communautaire de construction de latrines publiques pour 9 mosquées	Commune	9	3 000 000	27 000 000	CM, Etat		6 000 000	6 000 000	6000 000	3 000 000	6 000 000
	Réalisation d'un plan de lotissement des villages	Commune	12	1 000 000	12 000 000	CM	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Mise en place d'un système CETOM	Commune	1	15000000	15 000 000	CM	2 500 00	2 500 00	2 500 00	2 500 00	2 500 00	2 500 00
	Vidange fosses septiques	Commune	6	2 000 000	12 000 000	CM		2 000 000	2 000000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Acquisition de 500 poubelles publiques	Commune	500	5000	2 500 000	Etat, CM, Partenaires	1 250 000	1 250 000				
	Aménagement de lots d'habitation	Commune	10	50000	500 000	CM	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
	Aménagement d'espaces verts	Commune	5	1000000	5 000 000	CM		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Total Objectif 2.2.		550		124 000 000		8 350 000	21 350 000	20 100 000	20 100 000	17 100 000	20 000 000
Total Axe 2.			573	-	161 600 000		9 350 000	29 150 000	27 300 000	27 300 000	24 300 000	27 200 000
AXE 3: PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE	Objectif 1.3. Améliorer les conditions d'exploitation de production et de commercialisation de la production agricole											
	Organisation de 6 Sessions annuelles de formation des OPA sur les techniques de gestion administrative et financière	Commune	6	700000	4 200 000	Etat, CM, Partenaires	700000	700000	700000	700000	700000	700000
	Equipement en matériels agricoles (GMP, tracteurs, décortiqueuses, moissonneuses-batteuses, presse paille, etc.	Commune	1	100000000	100 000 000	Etat, CM, Partenaires		20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
	Installation des bassins de rétention	Car-Car, Mbelo	2	100 000000	200 000 000	Etat, CM, Partenaires					100 000 000	100 000 000
	Acquisition de 50 moulins à mil	Commune	50	5000000	250 000 000	Etat, CM, Partenaires	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
	Construction d'une unité de transformation	Keur Samba Kane	1			Etat, CM, Partenaires		X				

	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sources de financement	Années					
							2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Construction de 50 Cantines	Keur Samba Kane	50	2 000 000	100 000 000	CM, Partenaires	16 700 000	16 700 000	16 700 000	16 700 000	16 700 000	16 700 000
	Réalisation de 20 km de pistes de production	Commune	20	25 000 000	500 000 000	Etat		100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
	Réalisation de route bitumée Toubatoul-ksk-	Commune	9Km	350 000000	3 150 000 000	Etat						
	Appui du PRODAC (programme de sensibilisation)	Commune	6	500 000	3 000 000	CM, Etat	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
	Total Objectif 1.3.		121		789 200 000		57 900 000	135 900 000	85 900 000	135 900 000	185 900 000	177 900 000
	Objectif 2.3. Promouvoir un élevage moderne intégré à l'agriculture											
	Délimitation et matérialisation des parcours de bétail	Commune	3	500 000	1 500 000	CM		500 000		500 000		500 000
	Redynamisation des zones de pâturage	Commune	1	500 000		CM		500 000				
	Tenue d'une session annuelle de redynamisation et de formation des organisations d'éleveurs	Commune	6	700000	4 200 000	CM	700000	700000	700000	700000	700000	700000
	Création d'une ferme-pilote de promotion d'un élevage intensif	Ndiaye Dankh, Sam Golby	2	10000000	20 000 000	Etat, CM, Partenaires		10000000		10000000		
	Réhabilitation d'un parc de vaccination	Gayame	1	7 000 000	7 000 000	Etat, CM, Partenaires		7 000 000				
	Aménagement de points d'abreuvement du bétail	Commune	1	2000000	2 000 000	Etat, CM, Partenaires		1 000 000	1 000 000			
	Construction d'un abattoir moderne	Keur Samba Kane	1	10000000	10 000 000	Etat, CM, Partenaires	10000000					
	Organisation de 6 campagnes annuelles d'insémination artificielle	Commune	6	1000000	6 000 000	Etat, CM, Partenaires	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
	Construction d'un poste vétérinaire et une pharmacie vétérinaire	Keur Samba Kane	1	15 000 000	15 000 000	Etat, CM, Partenaires		15 000 000				

	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sources de financement	Années					
							2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Financement activités d'emboûche bovine, ovine, aviculture		1	10000000	10 000 000	CM, Partenaires		5 000 000		5 000 000		
	Total Objectif 2.3.		23		75 700 000		11 700 000	40 700 000	2 700 000	17 200 000	1 700 000	2 200 000
	Objectif 3.3. Développer l'artisanat											
	Construction d'un village artisanal	Keur Samba Kane	1	25000000	25 000 000	Etat, CM, Partenaires			25 000 000			
	Mise en place fonds d'appui aux artisans	Commune	1	10 000 000		Etat, CM, Partenaires		5 000 000		5 000 000		
	Total Objectif 3.3.		1		25 000 000		-	-	25 000 000	-	-	-
	Total Axe 3						69 600 000	176 600 000	113 600 000	153 100 000	187 600 000	180 100 000
					-		-	-	-	-	-	-
	Objectif 1.4. Renforcer les capacités institutionnelles et de communication du conseil municipal											
	Communiqué de presse pour la tenue des sessions du CM	Commune	6	50 000	300 000	CM	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
	Acquisition d'équipements bureautiques (imprimante, photocopieuse, tables, chaises etc.)	Commune	6	1000000	6 000 000	CM	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Communiqué de presse pour toute décision prise	Commune	6	50 000	300 000	CM		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
	Affichage communiqué de presse et PV	Commune	6	30 000	180 000	CM	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
	Confection logo du CM	Commune	1	300 000		CM		300 000				
	Tenue d'émissions radio sur les activités et réalisations du CR	Commune	12	50 000	600 000	CM	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
	Emissions trimestrielles itératives sur la culture citoyenne	Commune	24	100 000	2 400 000	CM	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	Production de support de résumé du PDC	Commune	6	200 000	1 200 000	CM	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
	Total Objectif 2.4.		67		10 980 000		1 780 000	2 130 000	1 830 000	1 830 000	1 830 000	1 830 000
	Objectif 2.4. Renforcer les capacités organisationnelles des cadres de concertation											
	Organisation de 12 sessions de formation des élus sur la gestion financière (confection du budget, passation des marchés) (3 jrs)	Commune	12	600 000	7 200 000	Etat, CM, Partenaires	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000

	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sources de financement	Années					
							2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Organisation 6 sessions de formation des élus sur la décentralisation au Sénégal et les compétences transférées (foncier, GRN, fonctionnement, planification etc.) (3 jrs)	Commune	6	600 000	3 600 000	Etat, CM, Partenaires	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Organisation de 12 sessions de formation des OCB sur la gestion organisationnelle et comptabilité	Commune	12	400 000	4 800 000	Etat, CM, Partenaires	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
	Organisation de 6 sessions annuelles de formation des élus sur la gouvernance locale et le développement durable (fiscalité locale, développement économique local, développement des partenariats, gestion durable des infrastructures, Acte 3 de la décentralisation)(3 jrs)	Commune	6	600 000	3 600 000	Etat, CM, Partenaires	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Total Objectif 3.4.		36		19 200 000		3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000
Objectif 3.4. Promouvoir un partenariat durable entre le conseil municipal, les partenaires techniques et financiers et la population												
	Organisation de 6 sessions d'auto-évaluation des performances du PDC en matière de gouvernance locale	Commune	6	400 000	2 400 000	Etat, CM, Partenaires	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	Organisation d'un forum des partenaires	Commune	1	600 000	600 000	CM	600 000					
	Total Objectif 4.4.		7		3 000 000		1 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Objectif 4.4. Améliorer les capacités du conseil municipal dans la mobilisation des recettes locales												
	Réalisation d'une étude du potentiel fiscal de la commune	Commune	1	600 000	600 000	CM, Partenaires	600 000					
	Organisation de campagnes semestrielles de sensibilisation sur la taxe municipale	Commune	12	500 000	6 000 000	CM	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Organisation de 6 campagnes annuelles de recouvrement des impôts locaux	Commune	6	600 000	3 600 000	CM	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Total Objectif 5.4.		19		10 200 000		2 200 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Total Axe 4			129	-	43 380 000		8 180 000	7 330 000	7 030 000	7 030 000	7 030 000	7 030 000

CONCLUSION

La réalisation de ce document a permis à la commune d'avoir un document d'orientation des politiques de développement qui permettront un développement économique et social.

Le programme d'investissement communal s'inscrit dans un processus continu dans la mesure où les séquences d'analyse et d'action se chevauchent et se succèdent.

La démarche donne la priorité aux problèmes concrets posés par les populations, les traduit en demandes puis en capacité d'intervention et en réponse concrètes.

Le diagnostic ainsi fait a permis de commencer la planification pour apporter des réponses aux questions urgentes.

Le PDC de la Commune de Keur Samba Kane 2016-2021 s'élève à 6 872 880 000 FCFA.

Les projets les plus onéreux étant :

- ✓ le bitumage de la route Touba Toul Keur Samba Kane d'une longueur de 09 KM pour une valeur de 3 050 000 000 FCFA à raison de 350 000 000 CFA le Kilomètre
- ✓ les pistes de production 20Km à raison de 25 000 000/KM soit un total de 500 000 000 FCFA
- ✓ la construction du lycée : 500 000 000 FCFA

Il nous faut donc rapidement, après que les problèmes essentiels sont identifiés, nous attaquer aux actions les plus urgentes pour les résoudre et les mettre en œuvre.

Ainsi, la mise en œuvre du PDC intégrera les contenus et les pratiques qui accroissent les compétences et les capacités des acteurs et de leur organisation de façon à assurer leur participation de plus en plus grande au développement de leur localité.